

Lundi 2 avril 2018 - 15 Rajab 1439 - N° 1877 - 5<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

### ALGÉRIE -



Le ministre roumain des AE entame une visite officielle en Algérie

### ROUMANIE

Le ministre roumain des AE, Teodor Melescanu : « L'Algérie est un des marchés les plus importants pour la Roumanie »

### ALGÉRIE - PALESTINE

L'Algérie condamne fermement le massacre perpétré par les forces d'occupation israélienne à Gaza

### ALGÉRIE - HONGRIE

M. Louh en visite aujourd'hui en Hongrie

P. 24

P. 24

P. 24

## ADMINISTRATION

# M. Bedoui supervise le lancement du permis de conduire biométrique électronique

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui a supervisé, hier à Alger, la cérémonie du lancement du permis de conduire biométrique électronique.

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun, le ministre des Travaux publics et des Transports Abdelghani Zaalane et des représentants du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), ont été présents à cette cérémonie, qui a eu lieu au siège de la Direction des Titres et documents sécurisés de Dar El Beida.

P. 3



► La carte grise électronique délivrée à partir de septembre

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI, L'A AFFIRMÉ HIER À ALGER L'Algérie doit relever les défis de la sécurité énergétique, hydrique et alimentaire

P. 3

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, ABDELKADER BOUAZGHI, L'A INDUIT À MILA « Les prochaines assises nationales de l'agriculture évalueront les capacités pour aller vers l'industrie agroalimentaire et l'exportation »

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : Session de formation au profit de 800 agents publics selon l'ONPLC

SYNDICATS Des experts et des syndicalistes appellent à la révision de la loi fixant les modalités d'exercice du droit syndical

P. 4

P. 5

### SANTÉ

YEUX CLAIRS OU FONCÉS Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

P. 12-13

### FORUM

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS  
Conférence sur : « Les maladies allergiques »

P. 2

### FOOTBALL

MAROC / MONDIAL 2026 : Ould Ali : nous exécuterons avec fierté la décision du président de la République de soutenir la candidature du Maroc

P. 21

### MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une casemate pour terroristes contenant 5 bombes artisanales détruite à Tizi Ouzou

P. 3

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS  
**Conférence sur :  
 «Les maladies allergiques»**

Le Forum de DK News reçoit ce matin à partir de 10h30, le professeur Merzak Gharnaout, président de l'Académie algérienne d'allergologie (AAA), chef de service pneumologie et d'allergologie à l'hôpital de Rouiba et vice-recteur de l'univer-

sité Alger 1, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur les maladies allergiques en Algérie. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis 3, rue du Juridjura, Ben Aknoun, Alger



## ILLIZI

**3 stades de proximité projetés pour la commune de Bordj Omar Idriss**

Trois stades de proximité, revêtus de pelouse synthétique, sont retenus cette année en faveur de la commune de Bordj Omar Idriss (700 km d'Illizi), a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité.

Ces installations sportives, localisées au chef lieu de la commune et dans les localités de Tinfouyé Tabenkort (TFT) et Zaouiet Sidi-Moussa, vont contribuer à la promotion des activités sportives dans ces zones, a indiqué à l'APS le vice-président de l'Assemblée populaire communale de Bordj Omar-Idriss, Mohamed Brahimy.



**LES 3 ET 4 AVRIL À TÉBESSA**

**Conférence sur le parcours du cheikh Saâdi Taher Harat**

La bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya de Tébessa, organise les 3 et 4 avril, une conférence nationale autour du cheikh Saadi Taher Harat.



## TLEMCEN

**Lancement prochain du sentier littoral de Boukhnaies**

Le village de Boukhnaies, relevant de la commune de Souahlia (91,5 km de Tlemcen), disposerà prochainement d'un sentier littoral pour la sauvegarde de la biodiversité et le développement de l'écotourisme dont la cérémonie de lancement sera organisée samedi prochain au Parc national de Tlemcen, a-t-on appris du président de l'association nationale scientifique de jeunes découvertes de la nature (ANSJDN).

## DJELFA

**Une dotation de 152 millions de DA pour les communes d'Ain Ouessa et El Guenini**

Une dotation globale de 152 millions de DA a été affectée à la réalisation de projets de développement dans les communes d'Ain Ouessa et El Guenini, dans la partie Nord de Djelfa, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Selon la source, ces deux localités ont été destinataires d'une enveloppe globale de 152 millions de da, dégagée à l'occasion d'une visite de travail effectuée le week-end dernier par le wali, Hamana Guenaf.

**La ville de Bouira abrite aujourd'hui la 1<sup>ère</sup> édition du Salon national de la bande dessinée**

La maison de la Culture Ali Zaâmoum de la ville de Bouira abritera à partir de lundi la première édition du Salon national de la bande dessinée qui verra la participation de plusieurs wilayas du pays, a annoncé dimanche la directrice de l'établissement culturel, Saliba Cherbi.

"Nous allons organiser à partir de lundi la première édition du salon national de la bande dessinée (BD) avec la participation d'une di-

zaine de wilayas du pays, à savoir Alger, Bouira, Tizi Ouzou, Médéa, Annaba, Oran, Chlef, Tiarét, Biskra et Blida", a précisé Mme Cherbi dans une déclaration à l'APS, signalant que cette édition se tiendrait du 2 au 4 avril à l'occasion de la journée mondiale du livre pour enfant.

**Météo**

Max Min

Alger	29°	14°
Oran	24°	11°
Annaba	30°	08°
Béjaïa	28°	11°
Tamanrasset	35°	20°

**LES 4 ET 5 AVRIL À ARZEW**  
**Prochain colloque national sur la fraude en milieu scolaire**



Le 2<sup>ème</sup> colloque scientifique national sur la fraude en milieu scolaire se tiendra, les 4 et 5 avril à Arzew, à l'Est d'Oran, a-t-on appris, samedi des organisateurs.

Cette rencontre, organisée par la Direction de l'éducation et l'association des parents d'élèves du lycée Emir Khaled d'Arzew et en collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur d'Oran, permettra de diagnostiquer les causes de ce phénomène qui commence à prendre de l'ampleur et les moyens permettant de l'endiguer.

**Horaire des prières**

Lundi 15 Rajab 1439

Fajr	04:59
Dohr	12:52
Asr	16:26
Maghreb	19:14
Isha	20:35

**DEMAIN À L'HÔTEL EL-AURASSI**

**Conférence nationale sur le tourisme culturel**



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, et le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Hassen Mermouri, présideront demain à partir de 8h30 à l'hôtel El Aurassi (Alger), les travaux de la conférence nationale sur le tourisme culturel placée sous le thème "Le tourisme culturel, un partenariat durable, au service de la destination Algérie".

**LE 5 AVRIL À ORAN**  
**Mok Saïb et Yasmine Ammari en concert**

Le duo d'artistes Mok Saïb et Yasmine Ammari, animeront un concert exceptionnel, jeudi 5 avril à partir de 17h à la salle Maghreb d'Oran.



## LES 4 ET 5 AVRIL À L'ESAA

**Séminaire-atelier sur : «La gestion des chantiers»**



La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise les 04 et 05 avril, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammedia, un séminaire-atelier sur «La gestion d'un chantier : structuration et indicateurs de mesure et de contrôle des actions techniques et financières». Un chantier est constitué d'un ensemble complexe d'activités interdépendantes faisant intervenir plusieurs acteurs. Sa gestion interpelle l'entreprise à comprendre le marché et planifier la rentabilité escomptée en utilisant les meilleurs indicateurs, outils et méthodes de travail. C'est le gage le plus sûr pour orienter son entreprise vers la réussite et gagner une notoriété dans la conduite d'un chantier selon le rapport d'équilibre « Budget, Echéance et Qualité ».

## ADMINISTRATION

**M. Bedoui supervise le lancement du permis de conduire biométrique électronique**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a supervisé, hier à Alger, la cérémonie du lancement du permis de conduire biométrique électronique.

La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda Imane Feraoun, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane et des représentants du Commandement de la Gendarmerie nationale (GN) et de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), ont été présents à cette cérémonie, qui a eu lieu au siège de la Direction des Titres et documents sécurisés de Dar El Beida.

A cette occasion, M. Bedoui a précisé que ce 3e document biométrique-électronique, après le Passeport et la Carte d'identité nationale, "est un autre jalon dans le processus de modernisation de l'Administration et son rapprochement du citoyen dans le cadre du programme du président de



la République, M. Abdelaziz Bouteflika", soulignant la mobilisation de "moyens colossaux" pour concrétiser les grands axes du programme de numérisation et de promotion des prestations administratives. "Ce permis de conduire est hautement sécurisé suivant les normes internationales", a-t-il ajouté, précisant que "les renseignements qui y figurent" relèvent des strictes prérogatives des Pouvoirs publics et ne peuvent être consultés que par les personnes dûment autorisées par la loi".

Le ministre a affirmé que ce permis de conduire "contribuera activement à la réduction des accidents de la route à travers un système de points avec une approche pédagogique préventive à même d'inciter au respect du code de la route". M. Bedoui a rappelé que ce

permis vise à rationaliser les dépenses, accroître l'intervention efficace des Pouvoirs publics en termes de constatations contraventions, de retrait de points et de paiement d'amendes par voie électronique, ajoutant que ce document "sera délivré au niveau de communes pilotes à Alger, avant sa généralisation à l'ensemble des communes du pays au cours de 2018, parallèlement à la généralisation du guichet unique électronique".

Après cette cérémonie, M. Bedoui se rendra dans la commune de Kouba qui a été choisie à l'instar de Dar El Beida, d'Alger centre et de Baba Hassen, comme communes-pilotes dans la capitale pour le lancement du permis de conduire biométrique, en vue de s'enquérir du déroulement de sa délivrance à ses titulaires.

**M. Bedoui : La carte grise électronique délivrée à partir de septembre 2018**

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a annoncé, hier à Alger, que les cartes grises électroniques seront délivrées à partir de septembre prochain. Supervisant l'opération de remise des permis de conduire biométriques aux premiers demandeurs et aux détenteurs de nouvelles

catégories au niveau du service des documents biométriques de la commune de Kouba, le ministre a indiqué que le "processus de modernisation et de numérisation se poursuit intensément et les premières cartes grises électroniques seront délivrées à partir de septembre 2018".

"Tous les mécanismes sont réunis pour le lancement du permis de conduire biométrique", a affirmé M. Bedoui, qui a relevé que le système de calcul des points entrera en vigueur "dans les plus brefs délais".

L'objectif du Gouvernement est de "mettre fin à l'administration papier et orienter résolument vers l'administration électronique pour l'éradication définitive de la bureaucratie dont souffrait le citoyen", a fait savoir le ministre.

Il a rappelé, à ce propos, que le Gouvernement "a réalisé un gain financier, grâce au processus de modernisation, ce qui nous incite à poursuivre en force cette démarche", faisant état, par la même occasion, d'un lancement prochain d'un avis d'appel d'offre pour "encourager le partenariat avec les entreprises nationales et étrangères".

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**Une casemate pour terroristes contenant 5 bombes artisanales détruite à Tizi Ouzou (MDN)**

Une (1) casemate pour terroristes contenait cinq (5) bombes de confection artisanale, a été découverte et détruite samedi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans une opération de fouille menée à Tizi Ouzou, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et lors d'une opération de recherche et de fouille menée à Tizi Ouzou (la Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et

détruit, le 31 mars 2018, une (1) casemate pour terroristes contenant cinq (5) bombes de confection artisanale ainsi que des vivres et divers objets", précise la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté 41 immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen, Adrar et Laghouat".

En outre, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont saisi à Naama (2e RM), une grande quan-

tité de kif traité s'élevant à 500 kilogrammes, alors que 4212 unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued (4e RM)".

D'autre part et, lors d'opérations distinctes, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi deux (2) armes à feu à Chlef (1e RM) et Saida (2e RM), un camion chargé de (15) moteurs de différents types de véhicules, (1,720) pièces de vêtement et (50) sacs de charbon à Tamanrasset (6e RM), ainsi que (253) kilogrammes de cuivre à Oran (2e RM)", rapporte également le communiqué.

LE MINISTRE DE L'ÉNERGIE, MUSTAPHA GUITOUNI, L'A INDIQUÉ HIER À ALGER

**L'Algérie doit relever les défis de la sécurité énergétique, hydrique et alimentaire**

L'Algérie doit relever les défis de la sécurité dans les domaines énergétique, alimentaire et hydrique, vu leur impact sur la croissance économique et le développement du pays, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. Concernant la sécurité énergétique, M. Guitouni a avancé, lors du 1er Congrès international sur les énergies renouvelables, la sécurité énergétique et alimentaire organisé du 1er au 3 avril, que son secteur s'attelait à l'élargissement de la base des réserves de pétrole et de gaz à travers l'intensification des efforts d'exploration du domaine minier international, qui demeure "sous-exploité".

L'Algérie "dispose de ressources conventionnelles d'hydrocarbures d'un niveau appréciables dont une partie seulement a été traduite en réserves prouvées récupérables", a-t-il relevé. Toutes ces ressources, selon lui, vont contribuer à la sécurité énergétique et leur mobilisation contribuera à la diversification du mix énergétique avec des effets positifs en matière de protection de l'environnement, dont la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre.

**La sécurité énergétique dépend également de la maîtrise de la demande**

Le ministre a cependant affirmé que la sécurité énergétique ne pourra pas seulement compter sur le volet offre mais également sur la demande "Le volet offre ne pourra pas, à lui tout seul, assurer la sécurité énergétique si la question de la demande n'est pas traitée et que le libre-échange est laissé à la consommation de s'embellir dans la durée", a prévenu le ministre.

Par ailleurs, il s'agit d'évaluer les ressources non conventionnelles d'hydrocarbures du pays afin de pouvoir définir les conditions optimales pour leur exploitation à long terme, aussi bien techniques, économiques qu'en terme de protection de l'environnement, a-t-il ajouté. Selon le ministre, une autre dimension de la sécurité énergétique est d'assurer une mise à disposition du produit et un service de qualité pour les ménages ou les activités économiques.

Il s'agit aussi d'assurer un approvisionnement régulier en tout point du pays avec les qualités requises pour les besoins des consommateurs, a précisé M. Guitouni.

Ceci renvoie, poursuit-il, à la nécessité de poursuivre le développement des infrastructures de transformation, de stockage, de transport et de distribution, qui requiert d'importants investissements pour leur extension et leur consolidation pour l'immédiat et pour répondre aux besoins présent et futurs.

Concernant le défi relatif à l'eau, le ministre a fait valoir que les besoins en eau potable en Algérie sont caractérisés par une croissance forte dépassant celle de la démographie par l'évolution du mode et de la qualité de vie, en plus des besoins agricoles.

A cela s'ajoutent les besoins des activités industrielles pouvant constituer de sérieuses contraintes pour le développement faute de disponibilité, notamment les industries grosses consommatrices d'eau, a-t-il observé.

Dans ce cadre, il a rappelé que dès l'année 2000, un vaste programme pour la réalisation de 13 stations de dessalement d'eau de mer pour satisfaire les besoins des populations, a été lancé pour une capacité de 2,5 millions de m<sup>3</sup>/jour. Selon lui, 11 projets de dessalement d'eau de mer, aujourd'hui en service, contribuent à la satisfaction de 20% des besoins de la population et de l'agriculture.

S'agissant du défi de la sécurité alimentaire, il a souligné que le balancement commercial alimentaire de l'Algérie fait ressortir que le pays est largement déficitaire et dépendant des importations pour sa nourriture, notamment pour les produits de base tels que les céréales et le lait. Ces importations accaparent une bonne partie des revenus d'exportation du pays, a-t-il poursuivi en ajoutant que l'Algérie dispose, pourtant, d'un potentiel réel d'amélioration de sa production agricole, de rationalisation de son système de chaîne alimentaire et de maîtrise de sa consommation, notamment grâce au recours à la recherche et à l'innovation.

Par ailleurs, il a soutenu que le triple défi de la sécurité dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation doit être relevé en accordant aussi la priorité à la formation des ressources humaines pour disposer des compétences et de l'expertise dans ces filières.

## PARTIS

### Le RCD organise une journée d'activités en faveur des trisomiques

Le parti du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a organisé samedi à Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de "la Trisomie 21", une journée d'activité ayant regroupé des enfants trisomiques et de leurs parents, des psychologues cliniciens, des médecins spécialisés et des représentants d'associations activant pour cette frange de la société, a indiqué un communiqué de ce parti politique.

Sous le thème: "Droit d'existence et citoyenneté... à part entière", une exposition des travaux manuels des enfants trisomiques a été organisée lors de cette manifestation, a précisé la même source.

Intervenant à cette occasion, Mme Nafissa Chamek, psychologue orthophoniste, a indiqué qu'il était nécessaire de créer un centre pilote de référence pluridisciplinaire sous l'égide du ministère de la Santé et de favoriser l'accès aux établissements scolaires à cette frange de la société, a ajouté le communiqué du RCD.

De son côté, Mme Meriem Kerkar, présidente de l'association Premiers-Pas, a souligné qu'une bonne prise en charge demandait une intervention précoce et passait par la création de centres d'accueil et d'orientation pour les parents dès la naissance de leurs enfants.

Mohamed Tafai, psychologue clinicien, a mis en avant, quant à lui, les difficultés rencontrées dans la prise en charge des trisomiques, tant sur le plan des infrastructures que sur le volet des équipements.

Le secrétaire national chargé de la santé au sein du RCD, le Dr Lamine Zetouren a exprimé quelques recommandations, à savoir l'amélioration de l'accessibilité des handicapés à leur environnement, la revalorisation de l'aide financière de l'Etat pour les personnes handicapées, la prise en charge de manière effective tous les soins et appareillages des handicapés.

La députée RCD, Fetta Sadat a rencontré les membres des associations présentes et les parents d'enfants trisomiques et a recueilli leurs doléances pour les soumettre à débat à l'Assemblée populaire nationale.

APS

## LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, ABDELKADER BOUAZGHI, L'A INDIQUÉ À MILA

### «Les prochaines assises nationales de l'agriculture évalueront les capacités pour aller vers l'industrie agroalimentaire et l'exportation »

Les assises nationales de l'agriculture prévues le 23 avril prochain valoriseront "le travail réalisé dans le secteur et évalueront les capacités pour aller vers l'industrie agroalimentaire et l'exportation", a indiqué samedi à Mila, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi.

Au cours d'une conférence de presse tenue à la ferme Kas-séh Laâbidi, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya de Mila, le ministre a précisé que ces assises nationales de l'agriculture débattront du taux de participation du secteur dans l'exportation et permettront de mieux cibler les stratégies à mettre en place, pour un développement agricole durable.

Il a déclaré que ce prochain rendez-vous qui réunira les différents intervenants, agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, transformateurs, exportateurs, chercheurs, institutions financières, experts, représentants de l'en-cadrement central et local, des chambres d'agriculteurs et des associations professionnelles ouvrira un espace de réflexion autour du secteur, ses réalités et ses perspectives.

M. Bouazghi a fait savoir, dans ce contexte, que depuis l'an 2000 le secteur de l'agriculture connaît des mutations "très positives marquées par des acquis résultant de la sage

politique menée par le Président de la République, Abdela-ziz Bouteflika".

Le ministre a détaillé que 3000 milliards de dinars ont été mobilisés depuis 2000 pour concrétiser les programmes nationaux du développement agricole au profit des agriculteurs et producteurs et pour assurer la disponibilité des ressources hydriques nécessaires au développement du secteur, soulignant que le secteur assure 70 % des besoins du pays en produits agricoles.

Il a aussi attesté que "le saut qualitatif" du secteur agricole concrétisé à travers les différents programmes de développement a permis la création de un (1)



million de postes d'emploi dans le secteur, rappelant que les prochaines assises de l'agriculture aborderont les thèmes liés entre autres au foncier agricole, aux ressources hydriques, à la formation, à l'innovation, l'organisation interprofessionnelle et l'exportation.

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi

avait entamé sa visite dans la wilaya de Mila depuis la commune de Ain Nedja, où il a inspecté une ferme pilote spécialisée dans la production de l'ail appelant à l'intensification de l'accompagnement des agriculteurs et à une meilleure organisation en vue de valoriser les filières agricoles.

## SYNDICATS

### Des experts et des syndicalistes appellent à la révision de la loi fixant les modalités d'exercice du droit syndical

Des experts et des syndicalistes ont appelé à la révision de la loi fixant les modalités d'exercice du droit syndical, estimant que la mobilisation syndicale en Algérie demeurerait "faible".

La loi fixant les modalités d'exercice du droit syndical, promulguée en 1990, stipule dans son article 35 : "sont considérées représentatives au sein d'un même organisme employeur, les organisations syndicales de travailleurs regroupant au moins 20% de l'effectif total des travailleurs salariés couverts par les statuts des dites organisations syndicales et/ou ayant une représentation d'au moins 20% au sein du comité de participation, lorsque ce dernier existe au sein de l'organisme employeur concerné".

La mobilisation syndicale en Algérie est "faible" et ne représente qu'un taux minimum de salariés, relevant des deux secteurs ne dépassant pas les 14,5%, tandis que la loi 14-90 dans son article 35 exige 20%", a indiqué le sociologue Noureddine Bouderba, lors d'une conférence-débat, organisée par le Collectif de l'intersyndicale autonome représentant plusieurs secteurs, sous le thème "la représentation syndicale et la négociation collective, réalités et perspectives", coïncidant avec le dernier délai pour le dépôt des dossiers relatifs au recensement syndical auprès du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

Si cette loi est strictement appliquée, il n'y aurait pas d'organisation syndicale représentative en Algérie, a précisé M. Bouderba, ajoutant que 20% est un taux très élevé, par rapport à celui exigé dans plusieurs pays dont la France et certains pays du nord de l'Europe, qui est de 11%.

Lors du débat auquel ont pris part des parlementaires et des syndicalistes, la députée Nadia Chouïtem du Parti des Travailleurs (PT), a estimé que la représentation syndicale est calculée, en fonction de la mobilisation réelle, soulignant que ce thème n'est pas "urgent", puisque le ministère du Travail est appelé à prendre en charge d'autres dossiers, à l'image du "risque



de faillite de la caisse de sécurité sociale qui est incapable d'assurer la pension de retraite aux travailleurs". Pour sa part, le Secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), Boualem Amoura, a affirmé que "comme chaque année, le syndicat dépose le dossier de recensement syndical, étant un syndicat national", fusigeant à cette occasion le recul du rôle du ministère du travail dans l'accompagnement des syndicats, en termes de garantie des moyens et des sièges, ainsi que dans la formation des délégués des travailleurs. Il a estimé que 20% est un taux "réhabilitatoire", puisque le secteur de l'éducation compte 10 syndicats, tandis que la loi exige un grand nombre de travailleurs, autre le refus par les nouveaux enseignants d'adhérer aux organisations syndicales. Messaoud Boudiba, secrétaire national chargé de l'information auprès du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste), a quant à lui, affirmé que son syndicat présente chaque année le dossier du recensement syndical dans les délais fixés, indiquant que le Cnapeste tire sa légitimité à travers l'action de terrain. Il a ajouté que la représentation syndicale ne préoccupe pas le Cnapeste. Le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a rappelé que son syndicat avait déposé le dossier de recensement syndical, précisant que le taux en question "n'effraie pas" le syndicat", du moment que son organisation compte une large base ouvrière.

## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION: Session de formation au profit de 800 agents publics selon l'ONPLC

Une session de formation au profit de 800 agents publics relevant de 22 départements ministériels a été lancée, hier à Alger, par l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC).

En effet, 800 agents publics relevant des wilayas d'Alger, Blida, Boumerdes et Tipasa concernés par cette formation étudieront, lors de cette deuxième session de spécialisation qui s'étalera jusqu'au 24 juillet prochain, des modules portant sur les risques de corruption dans les marchés publics, le contrôle interne et la lutte contre le blanchiment d'argent.

Dans une allocution d'ouverture de cette session, le représentant de l'ONPLC, Riad Maâmar, a indiqué que "ce programme aspire à permettre aux agents publics concernés de bénéficier d'un corpus de connaissances en liaison avec la prévention de phénomènes de corruption spécifiques", notamment les marchés publics et le blanchiment d'argent.

Il sera question également, a-t-il précisé, de s'approprier de manière plus accrue les outils du contrôle interne, perçu en tant qu'instrument de prévention des différents risques de corruption.

M. Maâmar a souligné que cette formation s'inscrit aussi dans un processus, à portée nationale, qui ambitionne de doter les agents publics de connaissance et d'outils suffisants pour lutter contre la corruption et de susciter leur adhésion indéfectible à la politique engagée par les pouvoirs publics dans la prévention et la lutte contre la corruption.

L'objectif étant de promouvoir l'intégrité, la responsabilité et la transparence dans la gestion des secteurs publics et privés, a-t-il déclaré.

Evitant les dossiers qui seront étudiés lors de cette session, M. Maâmar a expliqué que le module «les risques de corruption dans les marchés publics» permettra de mettre en exergue toutes les zones de pré-dilection des risques de corruption dans les marchés publics.

Ce module concerne particulièrement les présidents et membres de commission



des marchés publics et les agents chargés du contrôle, a-t-il souligné, expliquant que le module «contrôle interne» permettra, quand à lui, aux participants de développer une culture préventive dans les différents aspects de l'audit interne et du contrôle de gestion.

Ladite spécialité est destinée aux auditeurs et contrôleurs de gestion des différentes cellules d'inspection et de contrôle dans le secteur économique ainsi que l'administration publique.

Pour ce qui est du module de la «lutte contre le blanchiment d'argent», le même responsable a fait savoir que les agents publics relevant d'établissements financiers et non-financiers prendront connaissance des principes d'efficacité et de prévention contre les opérations suspectes.

Par ailleurs, le représentant de l'ONPLC a indiqué que des sessions de formations simultanées à celle d'Alger, sont organisées au niveau de Béchar, Ouargla et Djelfa et concernent plus de 540 agents publics.

Au total plus de 1340 agents publics ré-

partis à travers le territoire national bénéficiant de la formation, a-t-il noté, annonçant à l'occasion, qu'une autre session de formation destinée à 50 officiers de police s'étalant sur cinq jours s'est ouverte ce matin.

Des journées d'études organisées sur les thématiques «la lutte contre le blanchiment d'argent» et «renforcement du contrôle interne» ont débuté ce matin à l'Ecole de police judiciaire de Dar El Beida, a informé le même responsable.

L'Ecole supérieure de la Gendarmerie nationale de Zeralda abritera, aussi, du 8 au 9 avril, une formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, au profit de ses éléments.

D'un autre côté, M. Maâmar a rappelé que l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption avait initié dès 2016 un important programme de formation qui a permis, à ce jour, de doter plus de 3340 agents publics de connaissances de base en matière de prévention et de lutte contre la corruption.

## SANTÉ Grève des médecins résidents: réunion hier entre le ministère de la Santé et le CAMRA

La rencontre prévue au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière avec les représentants du Collectif des médecins résidents en sciences médicales (CAMRA) a débuté dimanche à Alger.

Initialement programmée pour le mercredi 28 mars, cette réunion a été ajournée suite au tragique accident qui a couté la vie à deux résidents en sciences médicales et à un membre de leur famille, avait indiqué le ministère de la Santé, dans un communiqué.

Les médecins résidents, en grève depuis quatre mois, avaient décidé de boycotter les épreuves du DEMS (Diplôme d'études médicales spécialisées), qui clôt le cycle de la formation en spécialité et dont la date a été fixée du 18 mars au 12 avril 2018 par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les revendications des 15.000 médecins résidents, que compte le territoire national portent, entre autres, sur "l'annulation du caractère obligatoire du service civil, la dispense du service militaire, une meilleure formation pédagogique et la révision du statut".

## CONGRÈS INTERNATIONAL SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES Selon des experts : «Les investissements dans les énergies renouvelables demeurent marginaux en Algérie»

Plusieurs experts ont recommandé, hier à Alger, le renforcement de l'action du gouvernement dans le développement des énergies renouvelables (EnRs) en vue d'assurer le mix et la sécurité énergétique dans le pays, en relevant que les investissements y afférents demeurent "marginaux".

Ces experts ont ainsi exprimé leurs points de vue lors d'une session portant sur la sécurité énergétique et les énergies renouvelables, dans le cadre du premier Congrès international sur les énergies renouvelables, la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire organisé du 1er au 3 avril.

Dans ce cadre, le professeur et ex-directeur général des collectivités locales, Azzedine Belkacem, a souligné que la transition énergétique suppose qu'une priorité forte soit donnée à la valorisation des ressources locales, d'autant que jusqu'ici, une gestion centralisée de l'énergie a prévalu en Algérie, accusant un retard par rapport à d'autres pays de niveau comparable.

Selon lui, il demeure ainsi à savoir comment rendre, dans

une logique de décentralisation progressive voire expérimentale, les collectivités locales politiquement responsables de l'énergie énergétique de leur territoire.

Quant à l'experte senior agréée par l'Union européenne (UE), Mme Aicha Adamou, elle a constaté que les investissements dans les EnRs demeurent "marginaux" en Algérie comparés aux potentialités du pays et à l'objectif fixé dans le Programme national de développement des énergies renouvelables, et à ce qui se fait dans le monde.

A titre d'exemple, elle a signalé qu'en 2017, plus de 387 milliards de dollars ont été investis à travers le monde, soit 7.000 térawatt-heure (tWh) de capacité installée générant environ 10 millions d'emplois.

Pourtant, a-t-elle signalé, le coût des investissements photovoltaïques en Afrique a baissé d'environ 62% depuis 2012, avec une tendance à la baisse d'environ de 59% pour les décennies à venir.

En Algérie, les investissements dans les EnRs restent très marginaux comparé à l'objectif

fixé dans le programme national de développement des énergies renouvelables", a-t-elle ajouté.

Selon elle, aujourd'hui, le taux d'intégration du renouvelable dans le bilan national n'excède pas les 2%.

Pour le chercheur au Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs (CRTSE), M. Messaoud Boumaour, l'énergie constitue un enjeu crucial au cœur des économies avec une forte dimension géopolitique.

L'Algérie, dotée pourtant de potentiels remarquables avec un gisement solaire parmi les plus élevés au monde, des réserves incommensurables de minerai de silice et d'autres matériaux, et d'un vivier de compétences pluridisciplinaires, est confrontée au dilemme de son développement économique dans un contexte critique de tarissement de ses revenus en hydrocarbures", a-t-il observé.

Selon cet expert, l'Algérie devrait s'efforcer de cerner en urgence une vision stratégique et une feuille de route avec des échéances et centrée sur un secteur névralgique telle l'agricul-

ture, et en se lançant résolument dans une phase d'action.

### Le potentiel solaire de l'Algérie représente 10 fois la consommation mondiale en électricité

Par ailleurs, le consultant international en énergie, M. Tewfik Hasni, a indiqué que le mix énergétique doit être garant de la sécurité algérienne que ce soit au plan d'approvisionnement qu'au plan indépendance énergétique.

Et d'ajouter que le potentiel solaire thermique de l'Algérie représente 10 fois la consommation mondiale en énergie électrique. Selon lui, l'exportation de cette électricité pourrait ramener au pays des dizaines de milliards de dollars.

Pour sa part, le directeur général du Centre de développement des EnRs (CDER), M. Nourredine Yassaa, a expliqué que les EnRs se placent au cœur des politiques énergétiques et économiques menées par l'Algérie. Selon lui, leur déploiement assurera inéluctablement l'indépendance énergétique du pays et générera dans son sillage, une dynamique de développement

économique à travers l'implantation d'industries créatrices de richesse et d'emplois. Quant à l'expert international en économie, Abderrahmane Mabtou, il a préconisé des axes au profit du redressement national portant, notamment, sur la paix sociale, une nette volonté politique d'aller vers une économie de marché à finalité sociale, une régulation stricte de l'Etat pour éviter des transferts de rente au profit d'une minorité et la stabilisation du cadre macro-économique et financier. Ce professeur a suggéré que l'Algérie soit "attentive" aux prix mondiaux du gaz, qui représente plus de 33% des recettes de Sonatrach et dont les contrats à moyen et long termes expirent entre 2018 et 2019. D'où l'urgence, selon lui, d'attirer des investissements potentiels nationaux et étrangers à travers l'amendement de la loi des hydrocarbures de 2013 et, d'autre part, miser sur les énergies renouvelables.

En outre, il relevé l'importance d'une nouvelle politique de l'emploi renvoyant à une nouvelle politique de formation.

## CIMENT:

### Lafarge Holcim Algérie effectue sa troisième exportation vers la Gambie



Le groupe Lafarge-Holcim Algérie a effectué mercredi dernier sa troisième opération d'exportation de ciment gris vers la Gambie à partir du port d'Arzew (Oran), a indiqué dimanche à l'APS un responsable de ce groupe.

Cette troisième opération d'exportation, intervenant après celles de décembre 2017 et du début mars 2018, représente une commande totale de 30.000 tonnes de ciment gris en vrac provenant de la cimenterie Lafarge d'Oggaz à Mascara, précise un responsable de la direction de la communication du groupe.

"Le client (Gambie) nous a témoigné de sa totale satisfaction quant à la qualité du ciment algérien", rapporte la même source qui avance que le ciment algérien "a toute sa place" sur le marché de l'Afrique de l'Ouest notamment.

À ce propos, Lafarge-Holcim Algérie ambi-

tionne de hisser ses exportations vers l'Afrique de l'ouest à cinq (5) millions de tonnes à l'horizon 2020.

Ce groupe possède deux cimenteries situées à M'Sila et à Oggaz (Mascara), et active en partenariat avec le Groupe Souakri Cilas dans une troisième usine située à Biskra, et gère en partenariat la cimenterie SCMI Meftah. Pour rappel, le nombre total actuel des cimenteries du pays (publiques et privées) est de dix-sept (17) d'une capacité globale de 25 millions de tonnes, sachant que la demande nationale a été de 26 millions de tonnes en 2016.

Selon les prévisions, en 2020, la capacité de production du pays doit augmenter à 40,6 millions de tonnes avec 20 millions de tonnes pour le groupe public GICA, et 11,1 millions de tonnes pour LafargeHolcim Algérie, ainsi que 9,5 millions de tonnes pour les opérateurs privés.

## ÉNERGIE

# Ouverture à Alger du Congrès international sur les énergies renouvelables et la sécurité énergétique et alimentaire

Les travaux du 1er Congrès international sur les énergies renouvelables, la sécurité énergétique et alimentaire ont débuté hier à Alger sous le thème "les piliers dans le cadre d'un développement national durable".

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, en présence des ministres, respectivement, des Finances, Abderrahmane Raouya, de l'Environnement et des énergies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zarouati, de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, et de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, ainsi que de responsables d'organismes énergétiques et d'experts nationaux et internationaux. Dans son allocution d'ouverture, M. Guitouni a affirmé que l'Algérie devrait relever le triple défi de la sécurité dans les domaines de l'énergie, de l'eau et de l'alimentation, qui sont, selon lui, "trois



thèmes interdépendants et cruciaux pour l'Algérie". Cette première conférence sur la sécurité énergétique,

alimentaire et hydrique, a-t-il poursuivi, est "une opportunité pour rappeler l'interdépendance entre

ces trois défis majeurs et leur impact sur la croissance économique et le développement du pays".

## LE MINISTRE DE L'ENERGIE, M.GUITOUNI : «Le domaine minier national encore sous-exploité»

Le secteur de l'énergie s'attèle à l'élargissement de la base des réserves de pétrole et de gaz à travers l'intensification des efforts d'exploration du domaine minier national qui demeure sous-exploité, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni.

"Il nous revient, et le secteur s'y attèle, d'élargir cette base de réserves de pétrole et de gaz à travers l'intensification des efforts d'exploration du domaine minier national qui demeure encore sous-exploité", a relevé M. Guitouni à l'ouverture du 1er Congrès inter-

national sur les énergies renouvelables, la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire qui se tient du 1er au 3 avril.

Selon lui, l'Algérie dispose de ressources conventionnelles d'hydrocarbures d'un "niveau appréciable" dont une partie seulement a été traduite en réserves prouvées récupérables.

Il a aussi souligné que l'objectif du secteur est d'assurer une exploitation optimale des réserves prouvées par l'augmentation du taux de récupération des gisements afin d'en accroître la production et/ou d'allonger leur durée de vie.

Il s'agit également, a soutenu le ministre, d'évaluer les ressources non conventionnelles d'hydrocarbures du pays afin de pouvoir définir les conditions optimales pour leur exploitation à long terme, et ce, sur les plans technique, économique et en protection de l'environnement. Selon M. Guitouni, ces perspectives commencent dès à présent à être confrontées par les ressources énergétiques non fossiles, soit les renouvelables, et singulièrement, le solaire, qui sont progressivement mobilisées en vue de leur déploiement à plus grande échelle

à moyen terme.

Toutes ces ressources, a-t-il poursuivi, vont contribuer à la sécurité énergétique du pays sachant que leur mobilisation contribuera à la diversification du mix énergétique avec des retombées positives en matière de protection de l'environnement dont la réduction de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre.

Un des autres effets et non des moindres sera leur apport pour l'industrialisation du pays et sa diversification et modernisation économiques, a avancé le ministre.

## ==Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables du 1 au 7 avril 2018==

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	112,36	119,22
1 EUR	138,43	146,89
1 CAD	87,17	92,50
1 GBP	157,76	167,47
100 JPY	105,81	112,29
1 SAR	29,96	31,79
1 KWD	374,78	397,93
1 AED	30,59	32,46
100 CHF	11,788,81	12,511,18
100 SEK	1,345,52	1,428,35
100 DKK	1,856,93	1,970,63
100 NOK	1,434,34	1,522,88
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	113,50	119,22
1 EUR	139,83	146,89
1 CAD	88,06	92,50
1 GBP	159,37	167,47
100 JPY	106,88	112,29
100 CHF	11,908,49	12,511,18
100 SEK	1,359,18	1,428,35

## ALGÉRIE - CHANGE

# Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du 1er avril 2018, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 112,36 DA à l'achat et à 119,22 DA à la vente. La valeur de l'EURO était de 138,43 DA à l'achat et de 146,89 DA à la vente. A rappeler que durant la semaine dernière (25 au 31 mars 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 108,59 DA à l'achat et à 115,22 DA à la vente. La valeur de l'EURO est de 115,54 DA à l'achat et de 122,60 DA à la vente. La valeur de l'EURO est



SELON L'ONS :

# Légère hausse des prix à la production industrielle publique au 4<sup>e</sup> trimestre 2017



**Les prix à la production du secteur industriel public (hors hydrocarbures) ont connu une hausse de 0,7% au dernier trimestre 2017 par rapport au 3<sup>e</sup> trimestre de la même année, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).**

Cette hausse a été essentiellement tirée par les secteurs, respectivement, des Industries des bois, liège et papier, des Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE), des Mines et carrières, des Matériaux de construction, et des Industries Agro-alimentaires.

Par secteur, la plus forte augmentation des prix à la production a été enregistrée dans les Industries des bois, liège et papier (+3,2%), soit une tendance proche de celle enregistrée au trimestre écoulé (+3,5%).

La tendance haussière des prix dans cette filière a été entraînée essentiellement par la menuiserie générale des biens intermédiaires en bois (+4,1%) et la fabrication et transformation de papier (+2,9%), explique l'ONS.

La hausse des prix à la production a également concerné les Industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (ISM-MEE) au 4<sup>e</sup> trimestre 2017 (+2,1%). Ce résultat est engendré par

l'augmentation des prix de quelques activités dont notamment la sidérurgie, transformation de fonte et acier (+3,3%) et la fabrication de biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques (+3,8%).

S'agissant des Mines et carrières, leurs prix à la production ont enregistré une hausse de 0,4%, induite essentiellement par le relèvement des prix de l'extraction du sel (+2,7%) et celle du minerai de fer (+1,7%).

La montée des coûts de fabrication a aussi concerné les Matériaux de construction (-0,2%) en raison de l'augmentation des prix à la production des matériaux de construction et produits rouges (+0,7%) et des produits en ciment et matériaux de construction divers (+0,6%). Quoique modéré, un relèvement des prix a caractérisé les Industries Agro-alimentaires (+0,1%) par rapport au trimestre précédent. Cette tendance, selon l'ONS, est due, particulièrement, à la hausse des prix à la production de l'industrie du lait (+0,7%).

Le reste des activités s'est caractérisé soit par des évolutions modérées, soit par des stagnations.

Globalement et comparativement au quatrième trimestre 2016, la croissance des prix à la production du secteur public industriel a grimpé de 2,3% au dernier trimestre de 2017. Quant à l'évolution moyenne annuelle des prix à la production industrielle publique hors hydrocarbures sur toute l'année 2017, elle a augmenté de 1,9% par rapport à 2016.

# SELON LE BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT Le Nigeria, le pays le plus riche d'Afrique en 2017

Le Nigeria, en matière du produit intérieur brut (PIB), est le pays le plus riche d'Afrique en 2017, révèlent les récents chiffres de la Banque africaine de développement (BAD).

Aidé par une forte production pétrolière et le redressement des cours mondiaux des matières premières, le PIB aux prix courants du Nigeria qui représente plus de 72% de l'ensemble des économies de l'Afrique de l'ouest, devrait atteindre 581 milliards de dollars (mds de dollars) cette année contre 519 mds de dollars, en 2016.

Loin derrière, l'Afrique du Sud qui est sortie de la récession au second trimestre, arrive en deuxième position. La richesse créée au cours de cette année civile par les résidents sud-africains, pourrait passer la barre des 276 mds de dollars.

Reléguée au troisième rang par

la nation arc-en-ciel, l'Egypte dont l'économie est encore convalescente, marque la présence du premier pays nord-africain dans ce classement, grâce à un volume d'activité qui pourrait avoisiner 264 mds de dollars.

Suivent l'Algérie qui pourrait totaliser 170 mds de dollars, complétant le quartet de tête, puis l'économie soudanaise qui pésera au bout de cette année, 124 mds de dollars. Cette dernière surclasse ainsi le Maroc qui, malgré le dynamisme de son économie marqué par un début accentué de diversification, se retrouve à la sixième place.

Porté par une croissance de 4% au moins, le PIB du Maroc devrait franchir la barre des 121 mds de dollars au terme de cette année. Ce pays doublerait ainsi la taille de son économie en 12 ans.

Avec 104 mds de dollars, l'Angola restera le septième pays le plus riche en Afrique en 2017. Un an plus tôt, la taille de l'économie du deuxième producteur africain de pétrole était de 96 mds de dollars.

L'Ethiopie, locomotive de la croissance africaine, devrait garder sa 8e place avec 93 mds de dollars contre 84 mds en 2016. Un bond qui confirme les prévisions des institutions internationales. Le pays qui, en 12 ans, a presque sextuplé son PIB, devrait enregistrer cette année la plus forte croissance à l'échelle mondiale, devançant des pays comme Myanmar (7,5%), la Côte d'Ivoire (7,3%) ou l'Inde (7,2%). Enfin, le Kenya (77 mds de dollars) et la Tanzanie (52 mds de dollars), tous de la sous-région la plus dynamique d'Afrique (l'Est), en termes de PIB, complètent le top 10.

# SUÈDE - TRANSPORT La Suède introduit une taxe sur le transport aérien

La Suède a introduit hier une taxe écologique sur le transport aérien, à laquelle une majorité des Suédois sont favorables. "L'objectif de la taxe est de minimiser l'empreinte climat de l'avion à la suite d'une forte hausse du nombre de voyages en avion", a indiqué la ministre de l'Environnement et porte-parole des Verts, Isabelle Lövin. Entre 60 et 400 couronnes (5,8 et 38,8 euros) selon la destination, cette taxe est applicable à tous les voyages en avion au départ d'un aéroport suédois. Elle s'applique à tous à l'exception des enfants de moins de deux ans, du personnel navigant, des voyageurs faisant escale sans changer d'avion et -sous certaines conditions- de ceux en transit pour prendre un autre vol. Critique vis-à-vis de l'introduction de cette taxe, le parti du Centre, dans l'opposition, souhaite obliger les avions à utiliser une part de bio-carburants.

# CHINE Les risques liés à la dette extérieure de la Chine sont sous contrôle

Les risques liés à la dette extérieure de la Chine sont globalement contrôlables, malgré une hausse continue, a déclaré l'Administration nationale des changes (ANC). Tous les grands indicateurs de la dette extérieure continuent de respecter les normes de sûreté internationales, a indiqué l'ANC sur son site internet. Fin 2017, l'encours de la dette extérieure s'élevait à 1.710 milliards (mds) de

dollars, en hausse de 294,8 mds de dollars par rapport à l'année précédente. Ce montant s'est traduit par un ratio d'endettement, ou ratio de l'encours de la dette extérieure au PIB, de 14%, et le ratio de la dette extérieure à court terme rapportée aux réserves de devises étrangères était de 35%, selon l'ANC. L'ANC attribue la hausse de la dette extérieure à la croissance économique stable, à la fluc-

## ZONE FRANCHE

### L'Egypte va établir une zone économique franche au Sud-Sinaï



L'Egypte prévoit la création d'une zone économique franche dans la ville de Nuweiba (gouvernorat du Sud-Sinaï), située sur le littoral de la mer Rouge à l'est du Caire, a déclaré samedi la ministre égyptienne de l'Investissement et de la Coopération internationale, Sahar Nasr, dans un communiqué officiel.

"Le gouvernement a décidé d'établir la zone économique franche dans le cadre d'un plan de développement global pour le Sinaï comprenant l'accélération des investissements au niveau domestique et dans les pays arabes", a indiqué Mme Sahar Nasr.

Elle a précisé que la zone économique franche de Nuweiba serait la onzième zone de ce genre dans le pays, faisant remarquer que ces zones constituent 24% des exportations globales du pays et fournissent jusqu'à un million d'emplois directs ou indirects.

La ministre a ajouté que les investisseurs de la zone bénéficieraient pendant trois ans d'une exonération fiscale de 50% du coût d'investissement de leurs projets, et que celle-ci serait renouvelable avec l'approbation du gouvernement.

Le gouverneur du Sud-Sinaï, Khaled Fouda, a déclaré lors d'une conférence de presse organisée samedi au ministère que la zone serait établie dans environ deux ans. "Les études de faisabilité ont montré qu'elle permettrait la création de 14.000 emplois et engendrerait un revenu annuel d'environ un milliard de dollars", a-t-il confié aux médias.

L'Egypte souffre depuis plusieurs années d'une récession économique en raison de l'instabilité politique et des risques qui en découlent en matière de sécurité.

Afin de relancer son économie, l'Egypte a débuté fin 2016 un programme strict de réforme économique sur trois ans dont la première étape était le flottement de la monnaie locale. Ce programme repose sur des mesures d'austérité, la diminution des subventions sur les combustibles et l'énergie, et l'augmentation des taxes.

La réforme a été encouragée par un prêt de 12 milliards de dollars du Fonds monétaire international (FMI), dont la moitié a déjà été versée au pays arabe le plus peuplé.

tuation croissante dans les deux sens du taux de change du yuan et aux politiques du gouvernement visant à faciliter le financement transfrontalier. Selon l'ANC, le pays continuera à améliorer la politique de gestion macro-prudentielle se concentrant sur les banques et le flux de capitaux à court terme, afin de prévenir les risques tout en servant mieux l'économie réelle.

APS

ORAN :

## L'échangeur de Mers El Kébir-Corniche supérieure opérationnel le 15 mai

L'échangeur de Mers El Kébir-Corniche supérieure sera opérationnel le 15 mai prochain, a annoncé le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, qui a instruit la directrice locale des travaux publics à mettre en service, dans les délais requis, ce tronçon de 5 kilomètres.

Les travaux de terrassement d'un tronçon de 100 mètres doivent être terminés avant la saison estivale de même que le réglage des talus.

L'ouverture et la mise en service de l'échangeur "doit être effective le 15 mai prochain", a insisté le chef de l'exécutif de la wilaya auprès des gestionnaires de cet ouvrage, lors d'une visite qu'il a effectuée samedi sur site.

Cet ouvrage, ayant enregistré un glissement de terrain sur ce tronçon, est le plus complexe car, lié à un certain nombre de contraintes, a expliqué la responsable concernée, qui a procédé samedi à l'installation de l'entreprise chargée des travaux d'aménagement du talus pour stabiliser le terrain aux abords du viaduc afin de régler les problèmes de glissements de terrain pouvant surgir en raison de la nature du terrain argileux. "Il faut renforcer le chantier et travailler même la nuit. Il n'y a aucun prétexte à faire valoir maintenant pour retarder encore une fois la réception de l'ouvrage pour la mi-mai", a fait remarquer le wali, relevant que le problème majeur ayant fait obstacle au parachèvement des travaux, celui du regroupement de 21 familles, a été réglé "définitivement le mois dernier".

Auparavant, le wali s'est rendu à la pêcherie d'Oran où il a donné des instructions au directeur de l'OPGI et au président de l'APC d'Oran, pour valoriser cet espace



offrant un spectacle jugé désolant aux visiteurs, par la réalisation dans le cadre du plan d'aménagement de la ville, de travaux de réhabilitation des façades des bâtiments abritant des restaurants notamment ceux situés en contrebas de la Calère, relevant du quartier Sidi el Houari.

Le revêtement des façades doit être fait avec des matériaux nobles pour rehausser l'image de la ville et offrir aux visiteurs une belle image de la poissonnerie, en prévision

des jeux méditerranéens 2021, a insisté le wali qui a appelé à la réalisation d'un jet d'eau, dans le voisinage immédiat du giratoire de la route menant à la corniche.

"Il faut veiller à ce que tout soit dans l'ordre pour que les jeux méditerranéens soient organisés dans meilleures conditions", a déclaré le wali à la presse, à l'issue de sa visite qui l'a menée également sur le site des ex-salles de sports de L'oranaise qui jouxtaient les remparts du palais du Bey.

BOUMERDÈS :

## Réception d'un nouvel hôpital de 120 lits avant fin 2018

Un hôpital psychiatrique et de médecine générale de 120 lits, à dimension régionale, est attendu à la réception, dans la wilaya de Boumerdès, avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris, samedi du wali.

"Nous sommes déterminés à tout faire pour la réception de cet établissement, actuellement en réalisation dans la commune de Boudouaou, dans ce délai", a affirmé Abderrahmane Madani Fouath, dans une déclaration à l'APS, en marge d'une rencontre l'ayant réunie avec les élus des communes de la daïra de Boudouaou (nord de Boumerdès), consacrée à l'affectation de dotations financières inscrites au titre des PCD de l'exercice 2018.

Le wali, qui a particulièrement souligné le besoin pressant de toute la région

Nord de Boumerdès pour cet hôpital, a rappelé la requête introduite auprès du ministère de Tutelle pour l'élargissement des prestations de cette structure, initialement dédiée aux seules maladies psychiatriques, à la médecine générale, se félicitant de son approbation (requête).

Selon le chef de l'exécutif, l'élargissement des prestations de cet hôpital futur, qu'il a qualifié d'"important acquis" pour la région Nord de Boumerdès et des wilayas environnantes, va induire une réorganisation en son sein, de manière à affecter une quarantaine de ses lits à la prise en charge des maladies psychiatriques, au moment où les 80 restants seront destinés à la médecine générale.

Lancé en travaux en 2010, au titre du programme de soutien à la croissance éco-

nomique 2005-2009, cet établissement hospitalier, dont le chantier a marqué un arrêt de trois ans, avant sa relance en 2013, a atteint un taux d'avancement estimé à 70%.

Selon les explications fournies dernièrement par les chargés de ce projet au ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hassellaoui, lors d'une inspection du chantier de cet hôpital, le retard accusé dans sa réalisation est essentiellement dû à "l'indisponibilité d'un foncier adéquat, autre des raisons financières".

Le ministre avait insisté, à l'occasion, sur l'impératif de "valorisation" de cet hôpital à son entrée en exploitation, tout en veillant à le mettre au diapason des besoins induits par la croissance démographique dans cette région.

Doté d'une enveloppe de plus d'un milliard de DA, ce projet est en réalisation sur une assiette de plus de 30.000 m<sup>2</sup>, du lieu-dit Badreddine, au sud de Boudouaou, caractérisé par un bon emplacement éloigné du brouhaha de la ville.

La mise en service de ce projet serait de nature à diminuer considérablement les déplacements pénibles et coûteux des malades de la région vers les hôpitaux d'Alger, de Tizi-Ouzou et de Blida, comme c'est le cas actuellement.

La wilaya de Boumerdès dispose de structures de santé d'importance, dont des établissements publics de santé de proximité à Bordj Menail, Dellys, Khmيس El Khechna et Boumerdès assurant différentes spécialités et couvrant les besoins de la population locale.

MÉDÉA :

## Menace d'annulation des décisions d'affectation de locaux à usage professionnel non exploités

Une procédure d'annulation des décisions d'affectation des locaux à usage professionnel non exploités à ce jour sera engagée à l'encontre des bénéficiaires défaillants et leur remplacement par des demandeurs "sérieux et aptes à les faire fonctionner", a averti samedi le wali de Médéa. "Les bénéficiaires des locaux à usage professionnel sont mis en demeure d'entamer, dans les plus brefs délais, l'exploitation des locaux qui leur ont été attribués, depuis plusieurs années, faute de quoi il sera procédé à l'annulation des décisions d'affecta-

tion qui leur ont été attribuées", a indiqué le chef de l'exécutif, Mohamed Bouchena, lors d'une rencontre avec les élus locaux. Ces derniers ont été instruits d'engager, dès à présent, une procédure en vue de récupérer les locaux non exploités, après plus de dix ans d'attribution, et de préparer une liste de demandeurs réunissant toutes les conditions d'éligibilité, notamment sur le plan financier et l'aptitude à faire fonctionner ces locaux, a-t-il souligné. Un délai d'un mois a été accordé aux Assemblées populaires communales (APC) pour assainir

**TLEMCEN:**  
**Lancement prochain de plus de 400 opérations de développement dans les communes de la wilaya**



Plus de quatre cents (400) opérations de développement local seront lancées prochainement à travers les 53 communes de Tlemcen, a-t-on appris samedi du chef de l'exécutif de la wilaya.

Faisant suite aux propositions des autorités locales, ces actions de développement, ont reçu un avis favorable du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui a octroyé à la wilaya une enveloppe de 6,8 milliards de dinars pour la prise en charge des préoccupations des citoyens et l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment en zones rurales, a indiqué Ali Benyaiha à la presse.

Ce montant est réparti entre le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (Ex-FCCL) qui a reçu une enveloppe de quatre milliards DA, et la tranche annuelle des plans communaux de développement (PCD) qui a doté les collectivités locales de 2,8 milliards de dinars.

Ces enveloppes financières ont été réparties entre les différentes communes de la wilaya sous forme de projets portant sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens, a-t-il indiqué, faisant savoir que ces projets touchent plusieurs secteurs, notamment le raccordement aux réseaux de gaz de ville et d'eau potable, l'aménagement et l'ouverture de routes, la réalisation de réseaux d'assainissement et autres, outre des actions visant le secteur de la jeunesse, dont la pose de pelouse de gazon synthétique sur les terrains de jeu (football). Outre ces impacts directs, les projets de développement en question contribueront, également, à la création de nouveaux postes d'emploi, a conclu Ali Benyaiha.



## WILAYA D'ALGER: La vaccination contre la grippe saisonnière a dépassé les 91% de la catégorie ciblée

La vaccination contre la grippe saisonnière à Alger a dépassé les 91% de la catégorie ciblée par la campagne qui a pris fin samedi 31 mars, a-t-on appris auprès du chef du service de prévention auprès de la Direction de la santé de la wilaya d'Alger, le Dr. Boudjemaa Ait Touras.

Plus de 65.000 personnes ont été vaccinées contre la grippe saisonnière à Alger depuis le début de la campagne de vaccination, le 15 octobre dernier, soit un taux de 91,89 % de la catégorie ciblée, à savoir les personnes âgées de plus de 65 ans, les malades chroniques et les femmes enceintes, a déclaré à l'APS M. Ait Touras.

La Direction de la santé et de la population d'Alger avait réservé plus de 70.000 doses antigrippales au titre de la campagne de vaccination pour la saison 2017/2018, et qui ont été réparties à travers 22 polycliniques et 10 établissements de santé de proximité.

Selon le même responsable, l'opération de vaccination contre la grippe saisonnière a touché entre autres 119.700 habitants d'Alger au niveau de 11 cliniques de proximité à travers les 13 circonscriptions administratives de la wilaya.

Concernant la propagation de la rougeole dans nombre de wilayas, M. Ait Touras a rappelé que la wilaya d'Alger "n'a enregistré aucun cas", précisant que 5 cas ont suspectés mais les analyses au niveau de l'Institut Pasteur ont confirmé qu'il ne s'agissait pas de rougeole. Soulignant le bon déroulement de la campagne de vaccination contre cette maladie au niveau des établissements éducatifs, M. Ait Touras a fait état de l'absence d'opposition de la part des parents, comme cela a été le cas en 2017, et ce, a-t-il dit, grâce à la campagne de sensibilisation initiée par le ministère de la santé.

Il a indiqué, dans ce sens, que 6278 enfants ont été vaccinés au niveau des six établissements publics de santé de proximité (EPSP) d'Alger, entre le 1 février et le 15 mars, sachant que la campagne de sensibilisation de cette année a touché 620.000 élèves des cycles primaire et moyen âgés entre 6 et 14 ans.

Cette campagne nationale de vaccination contre la rubéole et la rougeole en milieu scolaire s'inscrit dans le cadre du programme national de lutte contre ces deux maladies, en application des recommandations de l'Organisation mondiale de santé (OMS) et l'avis de la commission technique d'experts en vaccination, a ajouté le responsable.

Selon le bilan d'activités de la wilaya d'Alger dans son volet relatif à la santé pour l'année 2017, l'opération de vaccination contre la rougeole au titre de la saison 2016/2017, a touché 24.065 élèves, tandis que 164.786 élèves ont été vaccinés contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite durant la même période. Une augmentation a été enregistrée en terme d'unités de dépistage scolaire (UDS) s'élevant à 96 unités, indique le même bilan. Le bilan a fait état de 727.896 élèves ayant passé un examen médical sur un total de 746.218 élèves inscrits, soit plus de 97%, affirmant que le nombre d'élèves pris en charge dans les structures de santé spécialisées s'élève à 26.819 élèves, soit 45%.

## VENTS VIOLENTS SUR LES RÉGIONS CÔTIÈRES: La Protection civile appelle les citoyens à la vigilance

La Protection civile a appelé samedi les citoyens à la vigilance et au respect des consignes de prévention de base en raison des vents violents qui soufflent sur les régions côtières du pays avec des pics pouvant atteindre 80 km/heure. Ces consignes, destinées à éviter les accidents domestiques et accidents de circulation liés aux conditions

## ALGER Arrestation de 7 mis en cause dans une affaire de détournement à la SAA

La police judiciaire de la circonscription d'Alger centre a arrêté récemment 7 individus impliqués dans une affaire de détournement de plus de 1,5 milliard de centime à la Société algérienne des Assurances (SAA), a indiqué samedi un communiqué des services de la Sûreté de wilaya d'Alger.

La section de la lutte contre l'atteinte aux personnes de la brigade criminelle de la circonscription centre de la police judiciaire a été saisie par l'Inspection régionale de la Société algérienne des Assurances (SAA) pour "un détournement de fonds publics en utilisant de faux documents dans deux dossiers de remboursement au niveau d'une société au terme de deux ordres de versement d'un montant de 1,4 milliards de centimes", précise la même source, ajoutant que les investigations ont révélé que les montants "ont été transférés du compte de la société vers deux autres comptes". La brigade de la recherche et des investigations a découvert que les deux comptes appartenait à une même personne, en occurrence l'accusé principal. Arrêté ce dernier "a reconnu les faits dont il est accusé" et révélé l'identité de deux acolytes, ajoute le communiqué. Suite à un mandat de perquisition, les mêmes services ont récupéré au domicile d'un des mis

en cause un chèque postal et du matériel électronique "acquis grâce aux fonds détournés" outre la saisie d'un véhicule. La perquisition d'un local commercial exploité par un autre mis en cause a donné lieu à la récupération d'un montant de 15,5 millions de centimes, indique encore le communiqué. L'enquête a révélé "d'autres affaires de détournement et de faux et usage de faux", ajoute le communiqué qui précise qu'il s'agit de trois (03) dossiers de remboursement au niveau de la même agence impliquant l'accusé principal et que 284 millions de centimes ont été transférés du compte de la société dont une transaction au profit de l'épouse de l'un des mis en cause. Dans le cadre de ces investigations, le Directeur régional de l'Agence a été convoqué et placé en détention aux fins d'enquête, indique le communiqué, qui ajoute que les mis en causes ont été présentés devant les juridictions compétentes, après achèvement des procédures judiciaires en



vigilance. Dans un autre communiqué, les mêmes services font état de l'arrestation de trois mis en causes dans des affaires de faux et d'usage de faux en écriture administrative, de vol par effraction et de trafic de drogue et de psychotropes, et détentio d'arme blanche. Les éléments de police ont saisi une plaque de drogue de 75g, 4 comprimés psychotropes, une somme de 96 millions de centimes, des bijoux, du matériel informatique, un ordinateur portable et une cache rectangulaire.

## CONFÉRENCE SUR LE TEMPS EN ISLAM: Appel à un statut particulier des élèves des écoles coraniques et des zaouïas

Les travaux de la Conférence sur le temps en Islam ont pris fin, samedi à Alger, avec un appel à la mise en place d'un statut particulier des élèves des écoles coraniques et des zaouïas dans le but de les encourager et les protéger.

Les participants à cette conférence, organisée depuis jeudi dernier par l'Union nationale des zaouïas d'Algérie (UNZA) en collaboration avec l'Union mondiale du soufisme, à Dar El Imam (Alger), ont appelé à la mise en place d'un statut particulier au profit des élèves des écoles coraniques et des zaouïas dans le but de les encourager et les protéger, mettant en avant l'importance d'élargir cette conférence pour en faire un rendez-vous associant l'ensemble des apprenants du Coran en Algérie. Les conférenciers ont

souligné, par la même occasion, la nécessité de soutenir, financièrement et matériellement, les organisateurs de cette manifestation pour les inciter à poursuivre ces initiatives qui regroupent des apprenants du Saint Coran, des scientifiques et des universitaires. La rencontre a été marquée par la présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M'hamed Aissa, qui a affirmé à l'ouverture des travaux de cette manifestation, son adhésion à la position de l'UNZA, appelant à "rompre tout lien avec ceux qui nuisent à l'image de l'Algérie", avant de mettre en garde ceux qui "s'attaquent à l'Algérie, qui est rompue à leur tenir fermement tête". Il a souligné, dans ce sens, que "la lutte contre la rancœur et la haine chez les jeunes et la consécration du dialogue

et de l'amour parmi les Algériens sont de la responsabilité de tout un chacun".

A noter que la Conférence a été l'occasion pour les participants d'examiner la question du temps en Islam ainsi que son importance dans notre vie quotidienne, et ce dans le but de proposer des approches scientifiques et des propositions à cette problématique.

Le président de l'Union nationale des zaouïas d'Algérie (UNZA), Mahmoud Chaalal avait, par ailleurs, plaidé pour l'organisation d'une rencontre islamique en Algérie autour du référent prophétique et qui sera consacrée à l'étude des questions et défis du temps présent et à "mettre en place un cadre civilisationnel solide pour se concerter avec les ouléma et les instances mondiales sur ce sujet".

## CHLEF 5 morts dans un accident de la circulation à Beghnam

Un accident de la circulation survenu dans la nuit de vendredi à samedi à Beghnam dans la wilaya de Chlef a fait cinq (5) morts, a-t-on appris auprès du directeur de la Santé de la wilaya.

Dans un précédent bilan, les services de la Protection civile faisaient état de trois morts et de huit blessés. Deux autres personnes ont succombé à leurs blessures suite à cet accident, survenu aux environs de 2h30 vendredi sur la RN19, portant ainsi à cinq le nombre des victimes. Il s'agit d'un nourrisson et d'une femme

enceinte, qui ont rendu l'âme à l'hôpital de Chlef, Messaoud Guelven.

Cet accident a, également, causé des blessures à six autres personnes, dont deux jeunes gens de 27 et 30 ans, qui ont subi des interventions chirurgicales, au moment où deux autres blessés souffrent de traumatismes divers, tandis qu'une fillette a quitté l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. Selon le chargé de la communication auprès de la protection civile de la wilaya, le lieutenant Mohamed

Mesaâdia, l'accident est survenu suite à une collision entre deux véhicules touristiques, dont l'un transportant une famille de Tadjna, et l'autre quatre (4) jeunes gens de la commune de Bouzeghba. Trois unités de la Protection civile ont été nécessaires pour le transport des victimes vers l'hôpital de Chlef et la polyvalente d'Ouled Fares, a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

## ÉLÉMENTS VITRÉS EN FERMANT VOlets, PERSIENNES ET RIDEAUX

Les éléments vitrés en fermant volets, persiennes et rideaux et en remontant les stores, de s'éloigner des fenêtres, et de mettre à l'abri son véhicule, ses animaux et son matériel. Il est, également, recommandé de ne pas s'approcher des bords de mer, de lac ou de fleuve, de ne pas sortir en mer, alors que les professionnels du bâtiment sont priés

de mettre leurs grues en position girouette. La Protection civile invite, en outre, les citoyens, avant tout déplacement, de se renseigner sur la météo et sur l'état du réseau routier, et, en cas de déplacement, d'éviter les secteurs boisés, de limiter la vitesse et prévenir un proche de l'heure de départ, de la destination et de l'heure d'arrivée.

## FRANCE:

# Un petit avion s'écrase sur une autoroute, deux morts



Un avion bimoteur s'est écrasé samedi sur la bande d'arrêt d'urgence d'une autoroute dans le centre de la France, entraînant la mort de ses deux passagers, a-t-on indiqué de sources concordantes.

D'après des témoignages recueillis par

la police, l'appareil, qui volait à très basse altitude et dont le pilote semble avoir perdu le contrôle, a heurté un portique de signalisation surplombant l'autoroute A47 à hauteur de Saint-Chamond (Loire), peu après midi (10H00 GMT).

Le pilote et son passager ont été découverts incarcérés dans la cabine de pilotage de l'aéronef, immobilisé en bordure immédiate de cet axe routier sur lequel la circulation a été réduite à une voie, dans le sens Saint-Etienne/Lyon, a précisé la police.

## SNCF:

# Très peu de trains entre le 2 et le 5 avril



Le PDG de la SNCF Guillaume Pepy a prévenu dimanche qu'il y aurait "des lignes fermées" en l'absence d'aiguilleurs qui ne peuvent pas être remplacés pendant la grève, et répété qu'il y aurait "très peu de trains" entre le 2 et le 5 avril.

"S'il manque des aiguilleurs, la loi ne nous permettant pas d'en réquisitionner, il y aura donc des lignes fermées. Sur les grandes lignes, les trains annoncés la veille à 17 heures seront garantis. Nous enverrons un mail ou un SMS à toutes les personnes qui ont une réservation pour confirmer ou infirmer la circulation de leur train la veille à partir de 17 heures", a expliqué le patron du groupe, dans une interview publiée dans le Journal Du Dimanche.

Après avoir conseillé vendredi aux voyageurs de renoncer au train à partir de 19H00 lundi, M. Pepy a répété que "les Français doivent être lucides. Nous avons dit et répété qu'il y aurait très peu de trains du 2 avril au soir au 5 avril au matin. Il

ne sera donc pas raisonnable de venir dans une gare si votre train n'est pas confirmé. C'est pour cela que l'on a fermé les réservations pour les jours de grève. Lorsque l'on yverra plus clair on pourra en rouvrir certaines", a-t-il affirmé.

Par ailleurs, Guillaume Pepy a anticipé la difficulté de la succession des séquences de grève. "Trois jours après la reprise du trafic, une nouvelle séquence de grève démarra. Cela va désorganiser complètement la production.

La CGT (ter syndicat du groupe), l'Unsa (2e) et la CFDT (4e) ont appelé les cheminots à faire grève de lundi à 19H00 jusqu'à 08H00 jeudi. C'est le premier des préavis de deux jours de grève sur cinq qu'ils pourraient déposer jusqu'à fin juin pour contrer la réforme de la SNCF votée par le gouvernement. SUD Rail (3e syndicat) a déposé de son côté un préavis de grève illimitée, reconductible par 24 heures, qui débutera à 20H00 lundi.

APS

## YÉMEN:

# Un incendie détruit d'importants stocks d'aide humanitaire au port de Hodeida

Un incendie a détruit samedi d'importantes quantités d'aide humanitaire stockée dans des dépôts du Programme alimentaire mondial (PAM) dans le port de Hodeida, sur la mer Rouge, ont rapporté les autorités yéménites. Ce port, le plus grand du Yémen, est essentiel pour un pays dépendant des importations et qui, ravagé par une guerre meurtrière, connaît "la pire crise humanitaire au monde", selon l'ONU. Un responsable local à Hodeida a indiqué que quatre dépôts du PAM ont été ravagés, estimant à 50 tonnes les quantités de produits alimentaires détruits. De son côté, un responsable du gouvernement du président Abd Rabbo Mansour Hadi a demandé aux agences de l'ONU présentes au Yémen de mener une enquête pour déterminer les causes de l'incendie. Abdel Raghib Fath, ministre de l'Administration locale, implicitement attribué aux éléments du groupe armé Ansarullah (Houthis) qui contrôlent Hodeida la responsabilité de l'incendie, appelant à "punir les auteurs de ce crime". Depuis mars 2015, une coalition militaire sous commandement saoudien intervient au Yémen en soutien aux forces du gouvernement internationalement reconnu, afin de contrer les Houthis qui contrôlent notamment la capitale Sanaa. Le conflit a fait près de 10.000 morts et 53.000 blessés, dont de nombreux civils. Quelque 22,2 millions de personnes ont besoin d'aide et 8,4 millions sont proches de la famine, selon l'ONU.

## ROYAUME-UNI :

# Les femmes moins rémunérées que les hommes



L'inégalité des salaires entre les hommes et les femmes au Royaume-Uni concerne l'écrasante majorité des institutions publiques britanniques, indique un rapport officiel publié samedi.

L'Office national britannique des statistiques (ONS) souligne que neuf sur dix des organismes publics paient en moyenne 14% de plus les hommes que les femmes. Cette inégalité des salaires touche les départements gouvernementaux, les mairies, le système de santé, les universités, les écoles et d'autres organismes publics qui emploient plus de 250 personnes. Ces secteurs emploient au total 16,6% de la force de travail du pays.

Dans le système de santé britannique, le NHS, l'un des plus gros employeurs au monde, selon le rapport de l'ONS, 77% de la main-d'œuvre est composée de femmes.

Des écarts de rémunération significatifs ont été mis en évidence dans ce secteur. Les mairies comptent plus de 1,5 million d'employés, dont 78% sont des femmes. Dans une réaction à ces chiffres, Sam Smethers, présidente de Fawcett Society, la principale organisation caritative britannique qui milite pour l'égalité des sexes et les droits des femmes, a déclaré que "Ces chiffres nous montrent ce que nous savions déjà". "Nous constatons encore une fois, que les femmes sont sous-représentées au sommet et sur-représentées au bas de l'échelle", a-t-elle souligné, ajoutant qu'en 2018, "la discrimination salariale contre les femmes ne devrait plus exister, et ce problème devrait être réglé coûte que coûte".

Pour sa part, la responsable de la politique économique et sociale du principal syndicat des travailleurs, le Trade Union

Congress (TUC), Kate Bell, a indiqué que "ces chiffres nous montrent que nous avons encore un long chemin à parcourir avant de combler l'écart de rémunération entre les sexes dans le secteur public".

Par ailleurs, les statistiques montrent qu'un homme gagne en moyenne 18,4% de plus qu'une femme au Royaume-Uni, dans tous secteurs confondus. Dans le secteur de la finance, notamment la City, les disparités salariales sont encore plus prononcées.

Les chiffres relèvent que l'inégalité salariale qui touche les femmes atteint 33% pour Lloyds Banking Group, 48% chez Barclays International, 55,5% chez Goldman Sachs et 59% à HSBC. A titre d'exemple, il est souligné que si un homme chez HSBC gagne 5000 euros par mois, une femme au même poste gagne 2500 euros.

## JAPON:

# 333 cétacés tués lors d'une chasse à la baleine dans l'Antarctique

Des baleiniers japonais sont rentrés au port samedi après avoir capturé 333 cétacés dans l'océan Antarctique. Ils n'avaient pas encore été confrontés à la moindre manifestation de protestation par des organisations opposées à cette chasse, qui annoncé les autorités.

Une flotte de cinq navires avait entamé sa campagne en novembre dans le cadre de la chasse à la baleine dite "scientifique" menée par le Japon.

Trois baleiniers, y compris le principal navire de la flotte, le Nisshin Maru, sont arrivés samedi matin au port de Shimoneoseki, dans l'ouest du Japon, a indiqué un responsable du port. Au total, les cinq baleiniers ont capturé 333 baleines de Minke (petits rorquals) comme prévu sans avoir été interrompus par des opposants à ces campagnes, a affirmé l'Agence de la pêche dans un communiqué.

Les baleiniers japonais ont été confrontés dans le passé à des organisations de défense des animaux, notamment à Sea Shepherd. L'ONG avait annoncé l'année dernière qu'elle ne projetait pas d'opération de protestation en mer cette saison.

Le Japon est signataire du moratoire sur la chasse de la Commission baleinière internationale, mais utilise une faille du texte qui autorise la chasse aux cétacés pour des visées scientifiques. La Cour internationale de Justice avait sommé le Japon en 2014 de mettre fin à ses campagnes de chasse régulières dans les eaux de l'Antarctique, soulignant qu'elles ne correspondaient pas aux critères scientifiques requis.

Le Premier ministre japonais Shinzo Abe a réitéré fin janvier la volonté de son pays de poursuivre la chasse à la baleine dite "scientifique" dans l'Antarctique et



de reprendre à terme la pêche commerciale.

La consommation de baleine a une longue histoire au Japon, où elle a été chassée pendant des siècles. L'industrie baleinière a connu son essor dans la Seconde guerre mondiale, pour apporter des protéines animales aux habitants du pays. La demande des consommateurs japonais a cependant considérablement diminué ces dernières années.

## LIBYE: 125 migrants secourus au large de Zouara



La marine libyenne a secouru samedi 125 migrants clandestins en route pour l'Europe au large de Zouara, à 120 km à l'ouest de Tripoli.

Pendant des patrouilles de recherche et de reconnaissance, un appel de détresse a signalé un bateau transportant des migrants à 25 km au nord de Zouara. Cent vingt-cinq migrants de nationalités africaines ont été secourus", a indiqué le colonel Abo-Ajela Ammar, commandant de la marine libyenne, cité par l'agence Chine nouvelle. "L'opération a été caractérisée par une coopération unique et sans heurt. Un navire d'une organisation d'aide étrangère a fourni une assistance médicale aux femmes enceintes, dont une femme sur le point d'accoucher, à bord de l'embarcation des migrants, et pris en charge un certain nombre de migrants vulnérables qui avaient besoin d'une aide médicale d'urgence", a-t-il précisé.

De nombreux migrants choisissent de passer par la Libye pour traverser la Méditerranée afin de rejoindre les côtes européennes, profitant de la confusion qui régne dans le pays depuis 2011. L'amélioration des conditions météorologiques a entraîné une hausse des flux de migrants entre la Libye et l'Europe, en particulier au départ de la côte ouest.

"L'été n'est pas seulement synonyme d'immigration clandestine, c'est aussi la saison de la contrebande de carburant et de stupéfiants ainsi que de la pêche illégale. Ces réseaux profitent des conditions météorologiques et du calme de la mer pour commettre des actes illégaux dans les eaux libyennes", a déclaré M. Ammar. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a rapatrié samedi 166 migrants nigérians en Libye qui souhaitaient rentrer chez eux dans le cadre du programme de rapatriement volontaire de l'organisation. Largement dépassés par l'afflux, les centres d'assistance aux migrants en Libye accueillent des milliers de migrants qui ont été secourus ou arrêtés par les autorités libyennes. Ce programme offre donc aux migrants la possibilité de rentrer chez eux. L'an dernier, l'OIM a rapatrié 20.000 migrants clandestins depuis la Libye.

## SCIENCES

### Le vaisseau spatial chinois rentrera aujourd'hui dans l'atmosphère terrestre



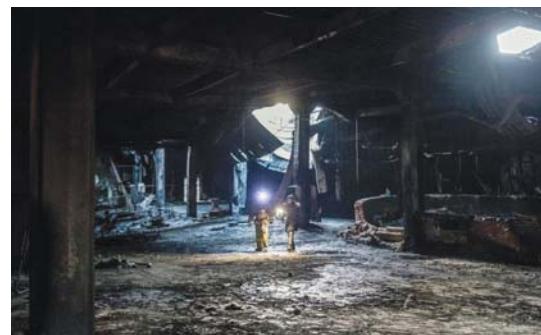
Le vaisseau spatial chinois Tiangong-1 "Palais céleste-1" rentrera dans l'atmosphère terrestre lundi dans la journée, a annoncé l'agence spatiale chinoise.

Il est peu probable que de gros morceaux du vaisseau atteignent le sol. Une grande partie de l'engin se consumera lors du retour dans l'atmosphère, a-t-on ajouté.

Tiangong-1 a été lancé en 2011 pour mener des expériences d'accouplement et de mise en orbite et permettre ainsi à la Chine de mener à bien son projet d'installer une station permanente en orbite pour 2023.

Le laboratoire spatial devait à l'origine être désaffecté en 2013 mais sa mission a été depuis reconduite à de multiples reprises. Auparavant, la Chine avait annoncé que le retour du vaisseau dans l'atmosphère se ferait fin 2017.

## RUSSIE: Le gouverneur de la région de Kemerovo démissionne suite à l'incendie d'un centre commercial



Trois skieurs de randonnée sont décédés après avoir été emportés par une avalanche dans les Alpes suisses, a annoncé la police dimanche. Deux autres membres du groupe ont été retrouvés en vie. Les cinq faisaient partie d'un groupe qui faisaient samedi de la randonnée à ski, en direction de la station de ski de Fiescheralp, dans le canton du Valais. "Selon l'enquête, les victimes seraient d'origine espagnole. L'identification formelle des personnes décédées est en cours", a indiqué la police valaisanne dans un communiqué.

Lorsqu'ils se trouvaient à l'altitude de 2.450 mètres, vers 16H45 (14H45 GMT), une avalanche s'est déclenchée et a emporté les cinq randonneurs. "Un autre groupe se trouvant dans le secteur a constaté le déclenchement de la coulée et a pu informer la centrale de la police cantonale. Ces personnes ont entrepris les premières recherches", a expliqué le communiqué.

Les cinq randonneurs emportés portaient des appareils de détection en cas d'avalanche. Deux d'entre eux ont été découverts, "légèrement blessés, et acheminés à l'hôpital" de Viège, samedi soir, grâce à un hélicoptère. Les trois autres personnes ont également été retrouvées, mais sans vie.

### Plusieurs randonneurs emportés

Plusieurs randonneurs ont été emportés samedi par une avalanche en Suisse, alors que les mauvaises conditions météo perturbent les recherches, selon la police du canton du Valais. Les forces de l'ordre ont été alertées vers 16H45 (14H45 GMT) par l'appel d'un randonneur qui a échappé à la coulée et qui a été témoin de la scène, a indiqué l'agence suisse ATS. Le nombre de randonneurs emportés n'est pas encore connu. L'avalanche s'est produite dans les environs de la station de ski de Fiescheralp, dans le canton du Valais. Une colonne de secours est sur les lieux, mais les mauvaises conditions météo perturbent les recherches, selon la police.

Le mauvais temps empêche aussi le déploiement d'hélicoptères, a indiqué à l'ATS Mathias Volken, porte-parole de la police. La police n'a pour l'heure pas d'autres détails sur cet accident. Un communiqué de la police est attendu avec davantage d'informations, a précisé l'ATS.

APS

Le gouverneur de la région russe de Kemerovo, Aman Touleïev, a démissionné dimanche, une semaine après l'incendie qui a ravagé un centre commercial provoquant la mort de 64 personnes.

Le gouverneur, selon un communiqué de ses services, "a remis sa lettre de démission au président Vladimir Poutine". M. Touleïev était à la tête de cette région minière de Sibérie occidentale depuis 1997. Quarante-et-un enfants sont morts dans l'incendie qui a tué 64 personnes dimanche dernier dans un centre commercial de Kemerovo, en Sibérie, a indiqué mardi une source des services d'urgence citée par l'agence de presse publique russe Ria Novosti. "Dans la liste des morts figurent les

nom de famille de 41 enfants", a déclaré à Ria Novosti une source au sein des services d'urgence de la région de Kemerovo.

L'incendie s'était déclaré dimanche au troisième et dernier étage de ce centre commercial situé sur l'avenue Lénine, au centre de Kemerovo. Le comité d'enquête russe a annoncé l'ouverture d'une enquête criminelle et l'arrestation de quatre personnes, parmi lesquelles le locataire du local où s'est déclenché l'incendie ainsi que le directeur de la société gérant le centre commercial. (APS)

Le président russe, Vladimir Poutine, avait dénoncé mardi une source des services d'urgence citée par l'agence de presse publique russe Ria Novosti. "Que se passe-t-il ici? Il ne s'agit pas d'hostilités

## INDE: 9 morts dans l'effondrement d'un hôtel dans le centre du pays



Neuf personnes sont mortes dans l'effondrement d'un hôtel de quatre étages survenu samedi soir à Indore, dans l'Etat indien du Madhya Pradesh dans le centre du pays.

Dix personnes ont été secourues et hospitalisées, tandis que d'autres seraient ensevelies sous les décombres, a rapporté la presse locale, citant les autorités de la ville.

"De nombreuses personnes sont bloquées sous les débris de l'hôtel et les opérations de secours sont toujours en cours", a indiqué le maire de l'Indore, Malini Gaur, ajoutant que, jusqu'à présent le nombre de personnes coincées est inconnu.

La police a ouvert une enquête pour déterminer les causes du sinistre.

# YEUX CLAIRS OU FONCÉS

## Ce qu'ils dévoilent sur votre santé

*La couleur de vos yeux est associée à certains marqueurs génétiques qui prédisposent aussi à certaines maladies. Yeux bleus ou yeux marrons : découvrez ce qu'ils dévoilent sur votre santé future.*

### **Vous avez les yeux foncés**

- Vous avez plus de risque de souffrir de cataracte

Une étude publiée dans l'*American Journal of Ophthalmology* a constaté que les personnes aux yeux foncés avaient de 1,5 à 2,5 fois plus de risques de souffrir de la cataracte, un trouble de la vision qui apparaît lorsque le cristallin perd de sa transparence. La cataracte fait partie du processus normal de vieillissement mais, selon les chercheurs américains, lorsqu'on a les yeux foncés, il faut bien veiller à porter des lunettes de soleil pour protéger les yeux des rayons ultraviolets de la maladie est accrue.

- Vous êtes plus sensible aux effets de l'alcool

Selon une étude réalisée par les chercheurs de l'Université d'Atlanta, les personnes aux yeux plus foncés sont plus sensibles aux effets de la drogue et de l'alcool lors d'une consommation excessive. Principale conséquence répertoriée par les chercheurs : comme les personnes aux yeux bleus supportent mieux l'alcool, ils boivent plus et plus souvent. Il y aurait donc plus d'al-



cooliques chez les personnes aux yeux clairs.

- Vous souffrez plus du stress

Selon une étude de l'Université de Pittsburgh, les femmes aux yeux sombres seraient plus anxieuses, plus déprimées et plus sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux clairs. Sans donner l'origine exacte de cette différence, les chercheurs pensent qu'il faut, cette fois encore, chercher du

côté des gènes. Ceux liés à la mélanine (qui donne la couleur foncée des pupilles) seraient responsables de cette moindre résistance au stress.

### **Vous avez les yeux clairs**

- Vous avez moins de risque de souffrir de vitiligo

Une étude sur le vitiligo (une maladie auto-immune qui provoque la dépigmentation de la

peau) menée en 2012 a montré que cette maladie était moins fréquente chez les personnes aux yeux bleus. Sur plus de 3000 patients de race caucasienne suivis par l'Université du Colorado, 43% avaient les yeux bruns et 27% les yeux bleus alors que la répartition typique de la couleur des yeux chez les Caucasiens est de 52% pour les yeux bleus et 27% pour les yeux bruns. Selon les chercheurs, c'est la modification

de deux gènes impliqués dans la couleur des yeux qui jouerait aussi un rôle dans le risque du vitiligo.

- Vous supportez mieux la douleur

Une étude de l'Université de Pittsburgh menée auprès de femmes enceintes a montré que, lors de l'accouchement, celles qui avaient les yeux clairs éprouvaient moins de douleur que les futures mamans aux yeux foncés. Selon les chercheurs, les gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient à une plus grande sensibilité à la douleur comme il prédispose à une moindre résistance au stress.

- Vous avez plus de risque de souffrir de DMLA

Plusieurs petites études suggèrent que la couleur des yeux fait partie des risques de dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) au même titre que le tabac, le surpoids, le cholestérol et l'hypertension. Avoir les yeux clairs doublerait même le risque de souffrir de cette maladie de la rétine qui entraîne progressivement une perte de la vision centrale.

## VERRUES : COMMENT LES ÉRADICQUER CHEZ L'ENFANT ?



Les verrues sont causées par un virus et peuvent prospérer dans un environnement humide ou en cas de manque d'hygiène. De nombreux produits disponibles en automédication ainsi que l'homéopathie peuvent aider à en venir à bout.

### **Deux virus sont en cause dans les verrues :**

- Le virus du papillome humain (VPH ou HPV) est à l'origine des verrues vulgaires communes, rondes et rugueuses, siégeant sur le dessus de la main, les doigts, ainsi que des verrues plantaires. On les montre à son médecin pour confirmer le diagnostic, mais l'idée est d'attendre quelques mois afin de laisser au système immunitaire le temps de se débarrasser du virus. Si les verrues persistent et se multiplient, on consulte de nouveau pour un éventuel traitement, sachant toutefois qu'il ne permettra pas d'éradiquer le virus mais seulement d'en détruire les lésions. On peut éventuelle-

ment se tourner vers les produits disponibles en automédication, en vérifiant qu'ils sont bien adaptés aux enfants. Ceux à base d'acide salicylique vont brûler la verrue, tandis que les pansements imprégnés d'un produit viricide vont agir en « l'étoffant ». On peut également tenter le placebo, en faisant tremper le doigt de son enfant dans de l'eau chaude, par exemple. Enfin, certaines études suggèrent l'efficacité d'un simple ruban adhésif placé sur la verrue.

- Le Molluscum contagiosum, ou Pox virus, responsable des verrues du même nom. Il s'agit de petites verrues molles, translucides, de 1 à 5 mm de diamètre. Très contagieuses, elles se multiplient rapidement chez l'enfant. Elles sont inséptiques, mais bénignes. Elles disparaissent généralement au bout d'un an et demi », explique le Dr S aholy Razanirovo-Schorlesz, pédiatre. Inutile de tester des produits de pharmacie, inefficaces sur ce type de verrues, ou d'insister chez son enfant de douloureuses séances chez le vétérinaire.

Le dermato. Pour accélérer le processus, on mise sur l'homéopathie : Nitri acidum 9 CH, Mezereum 9 CH (st démaneaisons et vésicules blanchâtres), Staphysagria 9 CH et Vaccinotoxinum 9 CH, en alternance une fois par semaine pendant quelques semaines.

### **L'homéopathie à la rescousse des verrues à virus du papillome humain (HPV)**

Les traitements étant différents en fonction des verrues, il est conseillé de consulter un homéopathe. Ici, on retiendra ces deux traitements de fond :

- Calcarea carbonica 15 CH pour les verrues tenaces des membres supérieurs ou les verrues des orteils. On l'associe généralement à Sulfur 15 CH.

- Thuya 9 CH si les verrues sont douces, molles, avec une sensation de brûlure ; si elles sont dures, en bouquet sur les mains : pédiculées, à la face, aux paupières, sur la lèvre supérieure.

**MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES**  
**les bienfaits de l'orthophonie pour anticiper les soucis de langage**

Si les séances d'orthophonie sont plus courantes chez les patients victimes d'accident vasculaire cérébral ou de traumatisme crânien, elles peuvent aussi être mises en place chez l'adulte atteint de maladie neurodégénérative, comme la maladie d'Alzheimer. L'orthophonie aidera alors le patient à anticiper les difficultés de langage liée à sa maladie.

Lesques des zones cérébrales liées au langage sont affectées, notamment lors d'un accident vasculaire cérébral ou d'un traumatisme crânien, des difficultés d'expression et de compréhension du langage écrit et/ou oral surviennent. Nommée aphasie, cette affection du langage peut être diminuée voire disparue grâce à des séances d'orthophonie.

Pour autant, il existe de rares pathologies pour lesquelles des séances orthophoniques d'anticipation peuvent être utiles avant même que l'aphasie ne se déclare. C'est le cas des maladies neurodégénératives comme l'aphasie progressive primaire ou encore la maladie d'Alzheimer.

**Une détérioration progressive du langage**

L'aphasie progressive primaire, ou APP, est une maladie dégénérative rare (5 cas pour 100 000 personnes) qui touche les régions de l'hémisphère gauche, notamment le cortex frontal et temporal. Liées au langage, ces zones peu à peu lésées vont entraîner des difficultés diverses et irrémédiables : perte des sens de mots, manque de mots, problèmes de syntaxe ou d'écoulement, fautes d'orthographes....

Dans le cas de la maladie d'Alzheimer, les troubles du langage surviennent généralement après les troubles de la mémoire immédiate. A cause de ses pertes cognitives, le malade aura alors tendance à chercher ses mots, et à défaut de les retrouver, à les remplacer par d'autres mots proches ou par leur définition. La cuiller sera par exemple remplacée par « ce avec quoi on mange sa soupe », ou le parapluie par « ce qui nous protège de la pluie ». Le vocabulaire s'apauvrit et la prononciation est de plus en plus perturbée.

# INFECTION À CLOSTRIDIUM DIFFICILE : ÉVITER LA RÉCIDIVE

*Les chercheurs américains ont mis au point un traitement permettant de lutter contre la récidive des infections à clostridium difficile, première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital.*



La bactérie Clostridium difficile cause des infections diarrhéiques graves, généralement associées à l'utilisation d'antibiotiques. Bien connue aux États-Unis, elle est responsable là-bas d'environ 250 000 hospitalisations

et au moins 14 000 décès chaque année.

En France, c'est la première cause d'infection nosocomiale à l'hôpital. On se souvient qu'en 2013, la bactérie avait sévi pendant plusieurs mois dans les hôpitaux de

Marseille, provoquant le décès de 3 personnes.

Pour réduire la réurgence de la maladie, qui se révèle lors de la prise de certains antibiotiques (comme l'amoxicilline, la clindamycine et les céphalosporines),

une équipe de chercheurs américains a mis au point un traitement à partir d'une souche bactérienne non pathogène (qui ne sécrète pas de toxines).

Pour éviter les récidives, ils colonisent la flore intestinale des malades avec cette souche de bactéries. Pour leur étude, les chercheurs ont administré les bactéries par voie orale à 168 malades ayant suivi un traitement antibiotique. Ils ont testé plusieurs concentrations et périodes de temps (1 ou 2 semaines) pour évaluer la plus efficace et ont comparé les résultats avec un groupe contrôle, qui prenait un placebo. Grâce à cette colonisation bactérienne, la récidive de l'infection n'a été que de 5%, alors qu'elle était de 20% dans le groupe contrôle. Les malades étaient, en outre, deux fois moins nombreux à souffrir de douleurs abdominales, par rapport au groupe contrôle. Ces résultats devront être confirmés par une étude plus large. Ce traitement pourrait être une alternative aux gélules de microbiote fécal qui permettent de soigner les diarrhées infectieuses.

## GROSSESSE : QUE FAIRE CONTRE LE MAL DE DOS ?



Avec le bébé qui grandit dans le ventre, le centre de gravité se déplace vers l'avant, on se cambre mais les abdos ne jouent plus bien leur rôle de maintien. Résultat : c'est tout le bas du dos qui compense. Ajoutons à cela les hormones qui entraînent un relâchement des ligaments et c'est tout le dos qui trinque.

Antalgiques, oui mais... Prudence avec l'automedication, certains médicaments prescrits habituellement contre le mal de dos sont contre-indiqués chez la femme enceinte. Il est possible de prendre du paracétamol en cas de douleur, mais il est préférable de consulter pour une prescription d'antalgiques plus adéquate. Sachant toutefois que, comme pour tout mal de dos, les antalgiques ont leur limite : ils vont atténuer la douleur (plus ou moins efficacement), mais non traiter la cause des lombalgies. C'est pourquoi, à la grossesse, on peut agir sur plusieurs niveaux. « Pour commencer, il faut faire attention à son positionnement », insiste Nicolas Dutriaux, sage-femme. L'idée : se tenir le plus droit possible, en auto-grandissement, afin d'éviter d'accourir la cambrure du dos. Des exercices simples sont souvent montrés au cours des séances de pré-

paration à la naissance. En position assise, on évitera une cambrure excessive en pliant ses pieds sur un repose-pied.

Une ceinture adaptée Un bon maintien peut aussi contribuer à soulager les douleurs. « Il existe des ceintures dites de grossesse, mais avant d'investir et si les douleurs restent modérées, la grande question est : pourquoi autour de la taille pourra déjà être d'une aide précieuse », conseille le spécialiste. Si les douleurs sont intenses, le médecin pourra prescrire

quelques séances de kinésithérapie.

### Du côté des médecines douces

« L'ostéopathie peut être une ressource supplémentaire, bien que les études de niveau scientifique démontrent leur efficacité, estime Nicolas Dutriaux. L'acupuncture peut aussi être très efficace, notamment dans le cas de la sciatique. » Les pratiques qui aident à se relaxer telles que la sophrologie, le yoga prénatal, l'haptonomie sont également bénéfiques,

tout comme une activité physique adaptée à la grossesse, la natation et la marche notamment.

### Attention également

- A la prise de poids : plus on prend de kilos, plus les muscles du dos sont sollicités.
- Aux gestes du quotidien : on évite le port de charges lourdes, on plie les genoux pour se baisser.
- A la position de sommeil : privilier celle en chien de fusil sur le côté gauche, avec un coussin d'allègement sous la jambe.

## NIGERIA

## 4 adolescentes kamikazes tuent deux personnes dans le Nord-Est du pays



Quatre adolescentes kamikazes du groupe terroriste Boko Haram se sont fait exploser au cours d'une attaque contre un camp de déplacés du nord-est du Nigeria, tuant deux personnes, selon des médias et des habitants.

Les quatre jeunes filles, aux âges estimés de 13 à 18 ans, ont attaqué vendredi soir le camp de Zawuya, aux environs de Maiduguri, dans l'état du Borno.

"Nous avons perdu deux personnes, une femme et un garçon, tués par deux des quatre explosions", a raconté Musa Haruna Isa, un habitant de Zawuya.

L'une des assaillantes s'est faite exploser en tentant de franchir un mur de boue qui s'effondrait sous elle, tuant un garçon.

La seconde a explosé devant une maison, tuant une femme qui fermait sa porte pour la nuit.

Une autre a déclenché son explosif près d'une mosquée en plein air, blessant une personne.

La dernière a paniqué en entendant les explosions déclenchées par les autres et a appuyé sur le détonateur de son explosif, se tuant aussitôt.

Selon la police, un seul déplacé a été tué par les kamikazes, et 13 ont été blessés, puis hospitalisés.

## ETHIOPIE

## 1.100 personnes arrêtées depuis l'instauration de l'état d'urgence en février dernier

Plus de 1.100 personnes ont été arrêtées en Ethiopie depuis l'instauration de l'état d'urgence à la suite de la démission du Premier ministre en février, ont rapporté les médias officiels samedi.

Selon la Fana Broadcast Corporate, 1.107 personnes ont été arrêtées pour avoir violé le décret sur l'état d'urgence.

"Ils ont été arrêtés pour avoir tué des civils pacifiques et des membres de forces de sécurité, avoir mis le feu à des maisons et des institutions financières, pour possession illicite d'armes à feu, pour destruction d'institutions gouvernementales et publiques et bloqué des routes", a ajouté Fana, citant M. Tadesse Hordofa, président d'un organe surveillant l'application du décret d'état d'urgence. La démission surprise de M. Hailemariam Desalegn est intervenue après plus de deux ans de manifestations antigouvernementales et de divisions au sein du parti au pouvoir.

Le Front démocratique révolutionnaire des peuples éthiopiens (EPRDF) a pour la première fois choisi un Oromo, Abiy Ahmed, comme nouveau leader. Il doit prêter serment comme Premier ministre au début de la semaine prochaine.

Il succédera ainsi au Tigréen Hailemariam Desalegn, qui avait démissionné en février, sous la pression des manifestations antigouvernementales lancées fin 2015 par les Oromo.

Les Oromo et les Amhara, qui représentent 60% de la population, ont exprimé depuis plusieurs années leur frustration face à ce qu'ils perçoivent comme l'influence exagérée de la minorité des Tigréens au sein de l'EPRDF.

Les opérations menées par le gouvernement ont débouché sur des milliers d'arrestations et au moins 940 morts.

## SAHARA OCCIDENTAL

## La fondation RF-Kennedy attachée à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le représentant de la Fondation américaine RF-Kennedy pour les droits de l'homme, David McKaen, a réitéré, vendredi à Alger, le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, appelant la communauté internationale à "intervenir positivement" pour lui permettre de s'exprimer.

"Je suis là pour transmettre aux participants ici présents le message de soutien de la direction de notre Fondation, adressé au peuple sahraoui, à l'autodétermination", a déclaré McKaen lors de son intervention au deuxième et dernier jour de la 6e Conférence internationale sur le droit des peuples à la résistance organisée à Alger.

"Les Sahraouis ont le droit de s'exprimer, d'avoir accès à l'emploi et tout simplement vivre en paix avec leur enfants", a-t-il souligné.

Il a, en outre, mis l'accent sur le rôle de la communauté internationale représentée par l'ensemble des instances des Nations unies et les mécanismes des droits de l'homme, indiquant que "la communauté internationale doit se pencher sur les droits du peuple sahraoui, et répondre positivement et conformément aux traités internationaux et les résolutions des Nations unies pour permettre au peuple sahraoui de s'exprimer".

La conférence dédiée au droit du peuple sahraoui à la résistance, a vu la participation, outre des délégations sahraouies en provenance des camps de réfugiés et des territoires sahraouis occupés, d'une centaine de participants venus de 53 pays d'Afrique, d'Amérique latine, du monde arabe, et d'Europe.



Co-organisée par le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS), et l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, la Conférence d'Alger, a été l'occasion notamment pour exiger l'application rapide de la résolution 1514 de l'ONU relative au droit des peuples à l'autodétermination.

Les participants ont également appelé à briser l'embargo médiatique imposé par l'occupation marocaine aux populations sahraouies dans les territoires occupés et encouragé, par la même, les médias à se rendre dans les territoires occupés. Etaient présents à la conférence, des représentants de la société civile, des élus nationaux et locaux, des hommes politiques, des universitaires, des intellectuels et des journalistes.

## 6<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE DROIT DES PEUPLES À LA RÉSISTANCE

### Ghali : «un renouvellement de la solidarité avec le peuple sahraoui»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a salué, samedi à Alger, la réussite de la 6e Conférence internationale sur "Le Droit des peuples à la résistance: Le Cas du peuple sahraoui", qui a été une occasion de renouveler l'engagement et la solidarité avec la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination et son indépendance.

Dans une déclaration à la presse au terme des travaux de la Conférence, qui s'est déroulée sur deux jours à Alger, le président sahraoui a tenu à adresser ses remerciements au Comité national

algérien de solidarité avec le peuple sahraoui et à travers lui au peuple algérien et à l'Algérie toute entière, sous la direction du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, pour "cette rencontre qui a réuni le mouvement de solidarité internationale avec le peuple sahraoui en cette conjoncture particulière qui traverse la cause sahraouie".

Ce conférence dont les travaux ont été couronnés de succès a permis de "renouveler l'engagement, la solidarité et la défense des droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance", a affirmé le président Ghali. Saluant

la solidarité de l'Algérie en faveur de la cause sahraouie, le président Ghali a déclaré que "c'est une position immuable à laquelle le peuple algérien nous a habitué depuis le temps où nous étions sous colonisation étrangère, une situation malheureusement perpétuée par nos voisins, censés être un appui, et qui au moment où nous nous apprêtons à récolter les fruits de nos sacrifices, nous ont plongé à nouveau dans les affres de la colonisation".

S'exprimant à l'ouverture de la 6e Conférence internationale, le président sahraoui avait salué le soutien de l'Algérie, "pays de résistance par excellence", pour

la cause du peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination de par sa position claire, indéfectible et compatible avec la légalité internationale, rappelant que l'Algérie "soutient toujours les causes de libération dans le monde, à leur tête la cause du peuple sahraoui".

M. Ghali avait précisé, en outre, qu'il était "inacceptable de voir les Nations Unies qui sont les responsables directs de la zone de conflit au Sahara Occidental, absents pour la protection et la surveillance des droits de l'homme", saluant le soutien de l'Algérie à la cause sahraouie et le droit de son peuple à l'autodétermination.

## SOMALIE

## Le président suspend une motion de défiance visant le président du Parlement

Le président somalien Mohamed Abdullahi Mohamed a fait suspendre samedi une motion de défiance à l'encontre du président du Parlement fédéral, Mohamed Osman Jawari, accusé par des députés de violer la Constitution.

Lors d'une conférence de presse à Mogadiscio, M. Jawari a expliqué que le débat sur cette motion prévu dans la journée avait été suspendu suite à une réunion la veille au soir entre lui-même et le chef de l'Etat.

"Après cet entretien, le président a demandé que nous suspendions la session parlementaire prévue ce jour et appelle aux députés à la tenue de pourparlers pour régler les tensions politiques, ce que à quoi nous avons tous dit d'accord", a-t-il indiqué. Un



peu plus tôt ce mois, plus de 100 députés avaient annoncé le dépôt d'une motion de défiance visant M. Jawari.

Une première tentative a échoué le 15 mars, le seuil minimal de 92 voix n'étant pas atteint en raison de la défection à la dernière minute de 16 députés. Mohamed Osman Jawari, réélu l'an dernier pour un second mandat à la tête du Parlement fédéral, a accusé M.

Khaire d'être derrière cette motion de défiance et d'avoir demandé aux forces de l'ordre d'occuper le siège du Parlement.

Il a aussi promis de faire face à cette motion si toutes les conditions légales étaient réunies.

## MASSACRE ISRAÉLIEN À GHAZA

# Le Président Abbas appelle à une protection internationale immédiate pour le peuple palestinien sans défense

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a appelé les Nations unies à mettre en place immédiatement une protection internationale pour le peuple palestinien, au lendemain du massacre israélien qui a fait 16 morts et 1400 blessés parmi les civils palestiniens.

Les Nations unies doivent agir immédiatement en vue de mettre en place un régime de protection internationale pour le peuple palestinien sans défense face aux agressions répétées des forces de l'occupation israélienne, a indiqué M. Abbas dans un discours.

"Le lourd bilan de l'agression israélienne commise vendredi contre des Palestiniens qui manifestaient pacifiquement à l'occasion de la Journée de la terre souligne la nécessité pour la communauté internationale d'intervenir en urgence pour protéger le peuple palestinien sans défense", a plaidé M. Abbas.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, appelé à "une enquête indépendante et transparente" sur les événements tragiques survenus vendredi le long de la frontière avec la bande de Ghaza.

Le Conseil de sécurité des Nations unies, réuni en urgence vendredi soir sur cette répression, à la demande du Koweït pour évoquer la répression israélienne dans la bande de Ghaza, a entendu les inquiétudes quant à une escalade de la violence mais n'est pas parvenu à s'entendre sur une déclaration commune.

"Il y a une crainte que la situation puisse se détériorer dans les prochains jours", a mis en garde Taye-Brook Zerihoun, le secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires politiques, appelant à la retenue maximale.

De nouvelles manifestations de protestation à l'occasion de la "Journée de la terre" sont attendues samedi à Ghaza au lendemain d'une journée parmi les plus meurtrières, lors de laquelle 16 Palestiniens ont été tués par des tirs de soldats de l'occupant israélien.

Les manifestants ont commencé à retourner près de la barrière qui



marque la frontière avec Israël pour reprendre ce mouvement de protestation, qui doit durer six semaines pour exiger le "droit au retour" des réfugiés palestiniens et dénoncer le blocus israélien de Ghaza.

Des milliers de personnes ont participé aux funérailles des manifestants tués. Une grève générale est également en cours dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée. Le président Mahmoud Abbas a décrété samedi jour de deuil national et tenu Israël pour seul responsable de ces morts. "L'utilisation de la force meurtrière est interdite par le droit international", a affirmé l'ONG Human Rights Watch, jugeant le nombre de morts et de blessés "choquant".

L'Association France Palestine Solidarité (AFPS) a affirmé, de son côté dans une lettre adressée au président Emmanuel Macron, que la France et l'Europe doivent "en urgence" protéger le peuple palestinien contre les tueries de l'armée israélienne.

"Les lignes rouges sont franchies depuis longtemps, la France et l'Europe doivent au minimum, et en urgence, protéger le peuple palestinien", a écrit le président de l'AFPS, Bertrand Heilbronn, dans une lettre

au chef de l'Etat français, exigeant l'arrêt des tirs contre les manifestants à Ghaza et la levée immédiate du blocus imposé par Israël sur les Palestiniens.

Ghaza, des snipers de l'armée israélienne ont tiré sur les Palestiniens qui se rassemblaient vendredi pour célébrer, comme partout ailleurs en Palestine, la journée de la terre. L'armée israélienne a elle-même confirmé qu'une centaine de snipers avaient l'ordre de tirer contre quiconque s'approche de la frontière. Des milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont manifesté pacifiquement dans les zones tampon imposées par les forces de l'occupation israélienne sur les frontières de la bande de Ghaza.

Depuis 11 ans, deux millions d'habitants palestiniens de Ghaza, dont les deux-tiers sont des réfugiés, vivent sous un blocus inhumain imposé par l'armée israélienne.

La journée de la terre (retour) est célébrée le 30 mars de chaque année par les Palestiniens.

Le droit au retour des réfugiés palestiniens est inscrit dans la résolution 194 de l'ONU, que Israël s'est engagé à respecter lors de son admission à l'ONU, en 1949.

## L'Autorité palestinienne accuse Washington de bloquer une résolution de l'ONU

L'Autorité palestinienne a accusé samedi les Etats-Unis de bloquer une résolution à l'ONU condamnant les violences de l'armée de l'occupation israélienne dans la bande de Ghaza, où 16 Palestiniens ont été tués par les tirs de soldats israéliens.

"Une attitude qui permet à l'Etat hébreu de poursuivre son agression contre le peuple palestinien et l'encourage à dénier les résolutions appelant à l'arrêt de son occupation des territoires palestiniens", a dénoncé le porte-parole du président Mahmoud Abbas, Nabil Abou Roudaina dans un communiqué.

"La direction palestinienne et le mouvement populaire se poursuivront jusqu'à ce que nous obtenions nos droits légitimes et continuons de dénoncer la politique d'occupation que ce soit devant le Conseil de sécurité de l'ONU ou l'Assemblée générale des Nations Unies où nous demanderons une protection internationale pour notre peuple sans arme", a assuré M. Roudaina. La

situation dans la Bande de Ghaza a fait l'objet, samedi, d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité à l'initiative du Qatar sans pour autant qu'elle débouche sur un accord. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a demandé la tenue d'une enquête indépendante et transparente sur ces graves événements.

Vendredi, à l'occasion de la commémoration de la Journée de la terre, des milliers de Palestiniens, dont des femmes et des enfants, ont manifesté pacifiquement dans les zones tampon imposées par les forces de l'occupation israélienne sur les frontières de la bande de Ghaza. L'armée d'occupation israélienne a ouvert le feu sur des manifestants palestiniens faisant au moins 16 morts et plus de 1.400 blessés.

Ce mouvement devrait culminer au 15 mai, date qui coïncide avec les 70 ans de la "Nakba" (catastrophe), quand des centaines de milliers de Palestiniens ont été jetés sur les routes lors de la guerre de 1948.

## 6 Palestiniens blessés par les forces d'occupation israéliennes dans la bande de Gaza

Les forces d'occupation israéliennes ont blessé par balles au moins six Palestiniens qui participaient samedi à une manifestation dans la bande de Ghaza en commémoration de la Journée de la Terre, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Les soldats israéliens postés le long de la frontière avec la bande de Ghaza ont ouvert le feu sur

les manifestants à l'est de Khan Younes, blessant trois d'entre eux, a indiqué Wafa.

Les blessés ont été transférés à l'hôpital voisin de Nasser pour recevoir les soins nécessaires, selon la même source. Les forces israéliennes ont également blessé trois autres manifestants à l'est de la ville de Ghaza. Des dizaines de

Palestiniens qui manifestaient pacifiquement dans la bande de Ghaza ont également subi des tirs lacrymogènes de la part des soldats israéliens.

Vendredi, les soldats israéliens ont ouvert le feu sur des manifestants palestiniens tuant 16 d'entre eux et blessant au moins 1.400 autres.

## SYRIE

### Près de 5.000 personnes, dont des rebelles, évacuées de la Ghouta orientale

Quelque 4.849 personnes, dont des rebelles et leur famille, ont quitté vendredi soir la Ghouta orientale, région à l'est de la capitale syrienne, Damas, a rapporté l'agence de presse officielle SANA.

Il s'agit du septième et dernier groupe d'évacués à quitter des zones au centre de la Ghouta, dont 1.485 rebelles.

Ils ont été redirigés vers des zones contrôlées par les rebelles dans la province d'Idleb (nord).

La veille, 7.003 personnes avaient été évacuées de cette zone, dont 1.234 rebelles et des membres de leur famille, qui ont choisi de se rendre dans les zones contrôlées par les rebelles dans le nord du pays en vertu d'un accord récemment conclu entre le gouvernement et les rebelles sous médiation russe. Depuis le début des évacuations le 24 mars dernier, ce sont 170.000 personnes, dont des rebelles et leurs familles, qui ont évacué la Ghouta orientale, selon des évaluations des médias officiels.

L'armée syrienne appuyée par la Russie a reconquis 90% de cet ancien bastion qu'était la Ghouta orientale.

Cette dernière, une zone agricole de 105 km<sup>2</sup>, est composée de plusieurs villages et de terres cultivées.

Elle demeure la dernière grande menace pour la capitale syrienne en raison de sa proximité, notamment en raison d'attaques au mortier qui visent des quartiers résidentiels damascénes. Les quatre principaux groupes rebelles basés dans la Ghouta orientale sont l'Armée de l'Islam (Jaich al-Islam), Faylak al-Rahmane, Ahrar al-Cham et l'Organisation de libération du Levant, dont fait partie l'ancien Front al-Nosra.

## INSPECTION D'UN AVION RUSSE À LONDRES

### Moscou menace de riposter faute d'explications

Le ministère russe des Transports a indiqué samedi que Moscou pourrait appliquer des mesures de rétorsion à l'égard des compagnies aériennes britanniques, faute d'explications sur l'inspection vendredi d'un avion de la compagnie aérienne russe Aeroflot à l'aéroport de Londres-Heathrow.

Le Centre de coordination de la sécurité aérienne russe enverra une demande au Royaume-Uni sur les raisons de l'inspection de l'avion de la compagnie aérienne russe Aeroflot à l'aéroport de Londres-Heathrow, effectuée ce vendredi, a annoncé à Sputnik le ministère russe des Transports.

"Faute d'explications, la partie russe considérera ces actions contre notre avion comme illégales, et se réservera le droit d'appliquer des mesures de rétorsion à l'égard des compagnies aériennes britanniques", a déclaré le ministère russe des Transports.

Ce vendredi, les autorités britanniques ont organisé une inspection sans explication à bord d'un avion russe à l'aéroport de Londres-Heathrow. Le ministère russe des Affaires étrangères a qualifié cet incident de nouvelle provocation. Selon la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova, le comportement de la police britannique indique clairement son désir de procéder à une manipulation à bord sans témoin. "Nous n'excluons pas que les autorités britanniques aient besoin de cette nouvelle provocation pour sauver par n'importe quel moyen leur réputation discréditée dans le cadre de l'affaire Skripal", a déclaré Mme Zakharova dans une interview à la chaîne Rossiya 24. Bien que Scotland Yard ait déclaré que la police n'avait pas inspecté l'avion russe, la compagnie Aeroflot insiste sur le fait que l'inspection a effectivement eu lieu et qu'elle a été organisée en violation de toutes les règles établies pour de telles vérifications. Dans une interview à la chaîne Rossiya 24, le commandant de bord de l'avion, Vitali Mitrofanov, a indiqué qu'"un groupe composé de cinq ou six personnes avec un chien est arrivé et ils ont déclaré qu'ils devaient fouiller l'avion afin de détecter des objets prohibés au transport". Selon lui, les Britanniques ont inspecté l'avion sans agents de bord, violant ainsi les règles.

"C'est seulement après une concertation entre le consul et les représentants des services de sécurité que nous avons consenti à ces actions pour mener à bien le vol.

J'étais dans le cockpit avec la porte ouverte et je pouvais seulement observer ce qu'ils faisaient dans le couloir.

Mais je n'ai pas vu plusieurs des coffres à bagage qu'ils avaient inspectés".

Il a ajouté que l'ensemble de l'inspection a pris 10 minutes, et qu'aucun acte officiel n'avait été rédigé.

"Aucun acte d'inspection aucune raison, on ne m'a rien dit", a indiqué Vitali Mitrofanov.

# IBOUDRAREN (TIZI-OUZO) : La stèle à l'effigie du colonel Amirouche sera refaite

La stèle à l'effigie du colonel Amirouche Ait Hamouda, tombé au champ d'honneur avec le Colonel Si El Haouès le 29 mars 1959 à djebel Tameur, près de Boussaâda, sera refaite, a annoncé à Tassaft Ouguemoun (Tizi-Ouzou) son fils Nourredine.

S'exprimant à l'occasion de la commémoration du 59ème anniversaire de la mort de ce chef de la wilaya III historique, Nourredine Ait Hamouda s'est excusé auprès des Algériens pour avoir érigé une statue représentant le colonel sans armes.

"Beaucoup de citoyen m'ont approché à propos de cette stèle.

Aujourd'hui, je vous présente publiquement mes excuses d'avoir +désarmé+ le colonel Amirouche, ce que l'armée colonial n'a pas pu faire car il est mort les armes à la main", a-t-il dit.

Cette statue à l'effigie du colonel Amirouche d'une hauteur de 4 mètres a été réalisée à Venise par un sculpteur italien représentant le chef de la wilaya III historique sans arme tenant le bras.

Elle avait été érigée le 29 mars 2014 au lieu-dit la Tranchée, face au Djurdjura, au carrefour qui mène vers les communes d'Ath Yanni, Yatafen et Iboudrarenne.

Cette stèle glorifiant un des héros de la guerre de libération nationale s'ajoute à celles de 11 autres colonels érigées le long de la Route nationale n 12 sur les car-



refours menant aux lieux de naissances de ces héros de la Révolution et qui ont été inaugurées le 5 juillet 2015.

Il s'agit des colonels Slimane Dehiliès (Ouadhas), Ali Mellah (Tizi-Ghennif), Abane Ramdane (Larbâa Nath Irathen), Saïd Yazourène (Timizart) et Akli Mokrane dit Mohand Oulhadj Amirouche Ait Hamouda

## BLIDA

### Près de 400 élèves à une fresque historique

Près de 400 élèves des cycles primaire et moyen, ont pris part, samedi, à une fresque historique, animée à la place de la liberté du centre-ville de Blida, sous le titre "victoire d'un peuple". Un public nombreux a assisté, aux côtés des autorités locales et de la famille révolutionnaire à cette représentation, relatant le combat du peuple algérien pour son indépendance, organisée à l'initiative de l'Assemblée populaire de la wilaya de Blida, en collaboration avec l'association "Nassamate Thakafia", sous le signe "la fête de la victoire, fidélité pour nous".

Agés de pas plus de 12 ans, les jeunes animateurs de cette fresque de 45 mn, ont fait montre d'un talent particulier dans leur jeux de scène, en ayant réussi à recréer aux yeux des spectateurs, dont une grande majorité n'a pas connu les affres du colonialisme, cette époque historique douloureuse pour le peuple algérien.

De nombreuses scènes démontrant des manifestations populaires réprimées dans la violence, ou encore des affrontements entre moudjahidine et militaires français ont été jouées, avec brio, par les enfants, au grand bonheur du public présent sur place.

"Ce spectacle nécessitant plus de deux mois de préparation", a signalé le président de l'association organisatrice, Mouad Abderrahmane, se félicitant des "efforts fournis par les enfants pour sa réussite, en dépit de leur jeune âge".

Amine, l'un des jeunes participants à cette fresque historique s'est montré "très fier et heureux" d'avoir joué le rôle d'un moudjahid, pour lui "symbole de courage et d'héroïsme". Pour leur part, les parents d'élèves et les membres de la famille révolutionnaire ayant assisté à cette fresque historique, ont tenu à saluer "cette initiative qui rappelle aux générations actuelles les sacrifices consentis par leurs aïeux, pour qu'ils puissent jouir de la liberté et de l'indépendance", ont-ils souligné.

Une cérémonie en l'honneur d'un nombre de moudjahidine a clôturé ce spectacle, inscrit au titre des festivités de commémoration de la Journée de la victoire, coïncidant avec le 19 mars de chaque année, ont indiqué les organisateurs.

APS

## Publicité

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE BOUIRA  
Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

#### Avis d'infructuosité de l'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 001 /OPGI/DMO/2018

Conformément aux dispositions des articles 40, 51 et 82 du décret présidentiel n°15 -247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O P G I) de BOUIRA déclare l'infructuosité de l'avis de d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°001/2018 publié dans les quotidiens nationaux DK NEWS et المحرر اليومي en date du 18/01/2018, concernant le projet suivant :

Opération	Entreprise et numéro d'identification fiscale (NIF)	Note technique	Lots	Montant de l'offre	Montant de l'offre parés vérification	Délai	Observation
500 logements publics locatifs à Bouira	/	/	Lot N° 05 : 100/3250 logements en lots RAR VRD	/	/	/	Infructueux (offre non conformes au cahier des charges)

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville



OPGI de la Wilaya de Tipasa  
Cité Administrative AU1- Tipasa



#### 1<sup>er</sup> avis d'adjudication Vente du droit au bail des locaux commerciaux

L'OPGI de la Wilaya de Tipasa met en vente par voie d'adjudication – soumissions cachées - au plus offrant, le droit au bail de Deux (02) locaux à usage commercial, artisanal et professionnel non aménagés répartis comme suit :

Adresse	Local N°	Superficie du local M <sup>2</sup>	Mise à prix	Loyer mensuel
Rue de la république KOLEA (accoté de la bibliothèque)	68	65,00	3 900 000,00	15 000,00
Cité 158 Logts Bt 15 SIDI GHILES	01	80,25	4 012 500,00	20 000,00

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à se présenter au siège de la direction générale de l'Office sis à l'adresse susmentionnée - Département Finances et comptabilité (D.F.C) pour le retrait des cahiers des charges contre paiement de la somme de 2 500,00 DA. Les soumissions présentées conformément aux dispositions des cahiers des charges doivent être déposé au niveau du bureau d'ordre – Direction Générale de l'OPGI sous double enveloppe anonyme, l'enveloppe extérieure doit comporter uniquement les indications suivantes :

A  
MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OPGI DE LA WILAYA DE TIPASA  
CITE ADMINISTRATIVE – AU1-TIPASA  
SOUMISSION DE VENTE DES LOCAUX COMMERCIAUX  
PROJET DEUX LOCAUX SITUENT AUX DIVERS COMMUNES  
A NE PAS OUVRIR

La date limitée de dépôt des soumissions est fixée à quinze (15) jours à 13 h 00 à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

## ALGÉRIE - PALESTINE

**La troupe palestinienne «Al Ashiqine» enchanter le public algérois**

Un spectacle de chants patriotiques a été animé, samedi soir à Alger, par la troupe palestinienne "Al Ashiqine", à l'occasion de la célébration de la Journée de la terre, dans une ambiance de grands soirs, devant un public nombreux.

Accueillie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, la troupe "Al Ashiqine", sous la direction de Mohamed Habbache a enchanté le public présent avec une quinzaine de pièces, à l'occasion du 42e anniversaire de la Journée de la terre, célébrée le 30 mars de chaque année, marquant la grève générale et la révolte des palestiniens contre le processus de dépossession des terres dédié alors par l'occupant israélien.

La troupe, présente avec cinq musiciens et une chorale de huit vocalistes, dont trois femmes, a accompagné Mohamed Habbache, près d'une heure et demie durant, dans un répertoire de chansons, aux textes dédiés à l'Intifada palestinienne.

Dans une ambiance euphorique, le public, arborant les drapeaux palestinien et algérien, a repris en chœurs les pièces, "Habbat Ennar", "Sebbel Aâyounou", "Holm El Aawda", "Rihlet Chaâb", "El qods", "Zeghridi ya Oum El Djazaïr", "Chouhadâa Filastine", "Wallah la Azraâel bid'âr", "Chil slahek" et "Houda el Boulboul aâr'Rommane", scandant durant de longues minutes le slogan "Falastine Ech'chouhadâ" que l'orchestre, en spectateur, a chahouréusement applaudi.

Sur des textes de poètes de renoms, à l'instar des Palestiniens Taoufiq Ziyad (1929-1994), Samih El Qacim (1939-2014), Mahmoud Darwich (1941-2008) et Ahmed Dahbour (1946-2017) entre autres, Mohamed Habbache a conçu des compositions



musicales dans différents modes et rythmes orientaux inspirant la détermination et l'esprit patriotique.

Présent avec "Al Ashiqine" à Alger pour la quatrième fois, après les prestations de 1981, 1983 et 1989, le leader de la troupe a remercié le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, présent au concert avec le ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati et l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Louay Issa, d'avoir été pour cette occasion, "à l'origine de la reconstitution de la troupe", dont les membres ont dû se séparer et s'exiler une nouvelle fois après le déclenchement du conflit en Syrie, où la troupe s'est constituée en 1977.

En ouverture du concert, une minute de silence a été observée, à la mémoire des martyrs de la Révolution algérienne et ceux de l'Intifada palestinienne, avant de projeter sur le grand écran de la salle un extrait du discours de l'ancien président de l'Autorité palestinienne

Yasser Arafat (1929-2004), prononcé en 1974 à New York, lors de la 29e session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU), dirigée par le Président Abdelaziz Bouteflika, alors ministre des Affaires étrangères, faisant l'éloge de l'Algérie pour son soutien indéfectible à la Cause palestinienne. D'autres extraits en vidéo, montrant la troupe "Al Ashiqine" à ses débuts et des années plus tard, en prestations dans différents pays du monde, ont été également projetés, avant d'illustrer chaque chanson entonnée par des images du peuple palestinien en révolte.

Le public, constitué en partie, de la communauté palestinienne à Alger, s'est délecté, donnant à chaque pièce interprétée - dans le ton relevé de la chanson patriotique et dont une partie de l'orchestration était préenregistrée-, du répondant par des tours de danse de la "debka", des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Créée en 1977 à Damas (Syrie), la troupe "Al Ashiqine", a contribué à

**PRODUCTION THÉÂTRALE À GUELMA  
30 textes théâtraux proposés**

Le théâtre régional de Guelma, Mohamed Triki a reçu, dans le cadre d'une initiative lancée par cette institution, 30 textes théâtraux pour adultes et enfants dont trois (3) seront produits pour l'exercice 2018, a indiqué samedi le directeur de cette structure culturelle.

Une invitation a été lancée en janvier dernier aux jeunes talents, à l'échelle nationale, pour faire parvenir leurs textes à la direction du théâtre a précisé, M. Rachid Djerourou détaillant que ces textes ont été transmis à l'adresse électronique du théâtre ainsi que par le biais de sa page sur le réseau social.

La majorité des textes reçus étaient destinés aux enfants, écrits par des étudiants, des enseignants et des artistes aussi bien de la région de Guelma que d'autres wilayas du pays, a-t-il souligné, notant que les thèmes de ces textes traitent des sujets sociaux et historiques.

Le comité artistique du théâtre devra "durant les tous prochains jours" procéder à la lecture et puis la sélection de trois œuvres qui seront produite au cours de cette année a ajouté la même source.

Le nombre des textes reçus traduits à



estimé M. Djerourou le succès de l'initiative lancée par le théâtre Mohamed Triki attestant que «cette initiative ambitionne de mettre en avant des idées nouvelles, scientifiques et académiques et à les traduire sur les planches tout en œuvrant à encourager de nouvelles expressions au service du théâtre de la créativité et de l'art».

## MUSIQUE

**Le printemps du luth du 22 au 25 avril à Oran**

Le printemps du luth, une manifestation comportant des spectacles, des ateliers, des compétitions et des conférences autour du luth, aura lieu du 22 au 25 avril prochain à Oran, a-t-on appris, samedi, du chargé de la communication de la direction local de la culture, organisatrice de l'événement. Les meilleurs luthiers algériens prendront part cet événement, organisé dans le cadre du mois du patrimoine, dont les activités s'étendent du 18 avril au 18 mai prochains, souligne à l'APS Noureddine Mekhessi. L'ouverture de l'événement se fera le 22 avril au Théâtre régional d'Oran, avec un spectacle qui réunira d'illustres luthiers algériens, précise le même responsable, soulignant que c'est la première fois que la ville d'Oran organise un événement autour de cet instrument ancré dans le patrimoine musical algérien. Les jeunes luthiers bénéficieront, par ailleurs, d'une master-class, prévue entre le 23 et le 25 avril. Elle leur permettra de perfectionner leurs connaissances et leur jeu, précise-t-on de même source. Des ateliers de fabrication et de réparation de luths seront par ailleurs organisés, en marge de cette manifestation. Ces ateliers seront ouverts aux artisans, mais aussi aux musiciens qui souhaiteraient apprendre à réparer leurs instruments. Un concert de clôture sera donné au TRO, avec des interprétations de musiques algériennes de divers genres, précise, en outre, M. Mekhessi, ajoutant que le programme du mois du patrimoine proposera d'autres activités dont des conférences, des visites aux sites touristiques, des expositions, des concerts.

Plusieurs albums et films sont à l'actif de la troupe dont, "Aâfin" (1977), "Moughennat Serhane wel Massoura" (1979), deux documentaires sur le martyr "Azeddine El Kessim" (1981) et "Beyrout" (1982), "Delâouâna we Drif Et Toul" (1983), "Tir El Ghorba" (1985), "Moughennat El Ard" (1987), "Atfal El Hidjara" (1988), "Moughennat El Intifada" (1989) et "El Djoudour" (double album).

Organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) en collaboration avec l'Opéra d'Alger, le concert de la troupe "Al Ashiqine" est attendu dans les prochains jours à Mostaganem, Sétif et Jijel.

APS

## Publicité

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

WILAYA DE MILA

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

LE NUMERO D'IMMATRICULATION FISCALE : 098443019072416.

**Avis d'Appel d'Offres national Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales**

La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Mila lance un avis d'Appel d'Offres national Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales pour réalisation d'un parc pour la Wilaya.

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées -- activité principale: Bâtiment - quatrième (4ème) catégorie et plus, peuvent retirer le cahier des charges dès la parution de cette annonce dans les journaux nationaux ou le BOMOP, auprès du BUREAU D'ETUDE STAMBOULI MOHAMED ALI (adresse : lotissement sud N° 100 Mila).

**LES OFFRES DOIVENT OBLIGATOIREMENT COMPORTER :**

- 1- dossier de candidature ;
  - 1-La déclaration de candidature dûment remplie.
  - 2-La déclaration de probité dûment remplie, signée et cacheté.
  - 3- copie de document concernant des délibérations.
  - 4- Une copie du registre du commerce porte code d'activité.
  - 5- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF);
  - 6- Une copie du Certificat de Qualification et de Classification Professionnelle activité principale : Bâtiment - quatrième (4ème) catégorie et plus.
  - 7- Un extrait du casier judiciaire n°03 du soumissionnaire ou le gérant, validée pour durée de Trois mois.
  - 8- Extrait de rôle apuré, en vigueur et non inscrit sur la liste des fraudeurs.
  - 9- Les attestations fiscales et parafiscales valides, CNAS, CASNOS, CACOBATPH.
  - 10- La liste des moyens matériels et la liste des moyens humains.
  - 11- Les références professionnelles appuyées par des attestations.
  - 12- Le statut de l'entreprise ('s'il y a lieu).
  - 13- Une copie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux en cours de validité, Délivrés par les services locaux du CNRC de la dernière année.
- 2-offre technique :**
- 1- Le cahier de charge signé, daté et paraphé, portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».
  - 2- La déclaration à soucrire dûment renseignée, datée et signée.
  - 3- Mémoire technique justificatif.
  - 4- planning d'exécution des travaux.
- 3-offre Financière :**
- 1-La lettre de soumission remplie, datée et signée,
  - 2-Le bordereau de prix unitaires (BPU) rempli et signé,
  - 3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie et signé.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » ,selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres- avis d'Appel d'Offres national Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N°... »
- Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à Midi (12:00) au siège de la direction de l'administration locale de la wilaya de Mila ,si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- DURÉE DE PRÉPARATION DES OFFRES ET VALIDITÉ**
- La durée de validité des offres est de Trois (03) mois à partir la date de dépôt augmentée de la durée de préparation des offres estimée de vingt et un (21) jours.
- A cet effet, les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau de siège de la Direction de l'Administration Locale dans le même jour du dépôt des offres à 14 heures.

# Programme de la soirée

TF1 20:00

**Clem**

Réalisateur : Nicolas Herdt  
Avec : Lucie Lucas, Elodie Fontan



Caro tente d'expliquer à Xavier que la nuit passée avec Antonio était une erreur et que lui seul compte à ses yeux. Mais furieux, celui-ci refuse de l'entendre et décide de quitter la maison. De son côté, Inès hésite à dire à Clem qu'elle sort désormais avec Stéphane. Adrian, quant à lui, organise des visites de maison pour son père, qu'il souhaite voir venir s'installer à Cheynouville.



20:00

**Le chalet**

Réalisateur : Camille Bordes-Renaud  
Avec : Philippe Dusseau, Chloé Lambert



Après avoir découvert le relais saccagé, le petit groupe ramène Laurent au chalet. Celui-ci est grièvement blessé à la jambe après avoir marché sur un piège posé en pleine nature. Son frère, Thierry, décide de partir chercher des secours. L'état de Laurent se dégrade. En 1997, le facteur réalise que les Rodier ont quitté leur maison du jour au lendemain, sans dire pourquoi et sans prévenir personne...



20:00

**Antoine Duléry et Chanee sur la terre des ours**

Réalisateur : Jérôme Korkikian



L'acteur Antoine Duléry a rejoint Chanee au cœur de la forêt de la chaîne des Cardamomes, dans le nord-est du Cambodge. C'est la terre des ours noirs d'Asie et des ours des cocotiers. Malheureusement, des braconniers les capturent et les expédient dans des fermes en Chine ou au Vietnam où leur bile est prélevée pour fabriquer des remèdes. Dans un orphelinat de la fondation Free The Bears, près de Phnom Penh, Antoine fait la connaissance d'une rescapée de six mois, Sorya. Il va s'impliquer dans la réhabilitation de l'oursonne qui a tout à apprendre.

CANAL+ 20:00

**Cardinal**

Réalisateur : Jeff Renfroe  
Avec : Billy Campbell, Karine Vanasse



John Cardinal et Lise Delorme sont appelés à Algonquin Bay pour enquêter sur une jeune femme rousse devenue amnésique. Un examen médical révèle qu'elle a reçu une balle dans la tête. L'inconnue avoue avoir erré longtemps dans les bois environnants avant d'être prise en stop. A l'hôpital de Toronto, les médecins parviennent à lui extraire le projectile qui constitue le point de départ des recherches des inspecteurs.

M6 20:00

**Wild, la course de survie**

Réalisateur : Pete Docter  
Date de sortie : 17 juin 2015



Dans le désert du Kalahari, en Namibie, Etat du sud de l'Afrique, les six binômes, composés d'experts de la survie et de novices, ont trois jours et deux nuits pour rejoindre le point d'arrivée. La déshydratation met les concurrents en danger, les obligeant à s'arrêter au fil des heures. A l'exception du tandem vainqueur de la première course, les autres candidats ont changé de partenaire. Les premières disputes éclatent tandis que certains nouveaux duos nouent une forte complicité... Qui se qualifiera pour la jungle amazonienne, troisième environnement de la compétition ?

## Jeux

### Samouraï-Sudoku n°1835

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Horizontalement:

Verticalement:

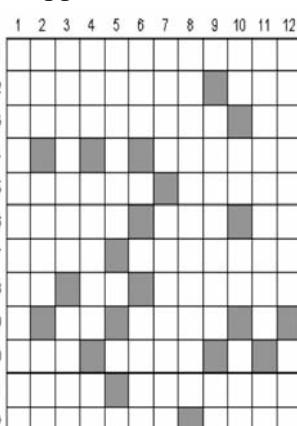
**Zenreurs**



On ne peut s'empêcher de redouter les femmes tout en les aimant.

Citation de Madame de Staél ; Corinne ou l'Italie (1807)

### Mots croisés n°1835



1. Pique-niquer  
2. Machine - Hardi  
3. Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique  
4. Eclore  
5. Halte - Pleurer  
6. Aumône - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus - Note

1. Ch.-l. de c. des Yvelines  
2. Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe  
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondateur américaine du mouvement Science chrétienne  
4. Circonstance - Hasards - Osium  
5. Sarcasme  
6. Chlorure de sodium - Enfant

7. Boîte - Harem  
8. Calé en forme de V - Or - Ruinés  
9. En les - Met qqch en mouvement  
10. Garçon d'écurie - Duillons  
11. Ille allongée près de Venise - Pierre  
12. Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton  
8. Oléifante  
9. Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen  
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll  
11. Fleurettiste - Pronom indéfini  
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



## Grille géante n°535

disparitions	bande d'acharnés	tombés	résultat	forte parole	rabattre	croise
illisible	ne sera pas sûr	achalandage		taillera	objets de guerrier	matière textile
goinfre			déquer-pirait			
membres d'orchestre			housses		très courte	
extirpée		singes-araignées			épuisées	
cri de muletier		début de gamme				en outre
	fait du mal		sec			
	provenance		roue de poule			
marcheras vite					temps du bronzage	
coiffure papale					très pressés	
	personnel		fiable			
	dressas		vent léger			
utilisateurs	terre du large	estuaire breton			possesseur	
	court exposé	proche parente			colère du passé	
			administré			
			sodium à l'amphi			
groupe de fleurs		ferai perdre un électron				grosse artère
agencias						
				gaz de réclame		
				liquide de plein		
temps de géologue	obtenu	point cardinal			île de Vendée	
jamais d'antan	extraordinaire	parviendra			trouailles	
	trouva une place		courant			
	poche d'air		argon en chimie			
airs à la mode		direction			petit cube	
partie dure		crack			accidents	
	premier en compte	acidité				
	envira	plus haut que la				
				précipitations		
				mauvais élèves		
n'insiste pas		renfort d'accord			orateur grec avant midi	
suintai	troublés	fleuve côtier				
matière de lune	intéressé				saint de l'agenda	
extrait	bidasse américain				à poil	
	folies					
confisqueras				rebuit du foyer		

## Solution

*C'est arrivé un  
2 avril*

Sudoku n°1834

*Mots Croisés n°1834*

DAMASQUINAGE  
ECUMEUX■AMES  
STEATOMES■NS  
HIR■JAXARTE  
OFFRE■LARCIN  
URETS■CDL■  
LIAS■ESTELLE  
ILI■FRAISIER  
■CREDIT■ESE  
REHE■ETUDES  
EDENTA■DOSER  
SE■EMULES■SA

## Grille géante n°534

2005 - Mort du pape Jean-Paul II.

2001 - Washington demande à la Chine de libérer l'équipage d'un avion espion qui s'était posé dans l'île de Hainan à la suite d'une collision avec un chasseur chinois.

1998 - L'ex-fonctionnaire français Maurice Papon est jugé coupable d'avoir participé à l'envoi de juifs dans des camps de la mort nazis, en 1942 et 1943, et condamné à 10 ans de prison.

1992 - À New York, le chef mafieux John Gotti est reconnu coupable de meurtre et extorsion; il écopera de la prison à vie.

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KARATÉ-DO: Adoption des bilans moral et financier de 2016 et 2017



Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK), réunis samedi à Alger en session ordinaire (AGO), ont adopté le bilan financier de l'exercice 2016 ainsi que les bilans moral et financier de 2017.

Organisée à l'Institut national de la formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFS) de Tixeraine, cette AGO a enregistré la présence de 49 membres dont 40 ayant le droit de voter.

Les travaux de l'AGO ont débuté avec l'adoption du bilan financier de 2016 par les membres de l'AG, après la levée récemment des réserves émises par le commissaire aux comptes. Il a été validé par 34 membres, contre 3 non, 1 bulletin nul et 2 abstentions.

Les membres de l'AG ont procédé par la suite à l'adoption des bilans moral et financier de 2017. Le bilan moral a été adopté par 37 voix contre 1 non. Un (1) bulletin a été annulé, tandis qu'une abstention a été enregistrée. Le bilan financier a été, quant à lui, adopté avec 36 voix contre 2 non.

Un (1) bulletin nul et 1 abstention ont été enregistrés également. "Les travaux de l'AGO se sont déroulés dans de très bonnes conditions et les membres se sont montrés responsables. Avant d'adopter les bilans moral et financier pour l'exercice 2017, nous avons procédé à l'adoption du bilan financier de 2016 et ce, après la levée des réserves par le commissaire aux comptes et l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)", a déclaré à l'APS, le président de la FAK, Slimane Mesdoui.

"C'est un nouveau souffle pour l'instance fédérale après les problèmes qu'elle a connus lors de ces quatre dernières années. Aujourd'hui, la grande famille du karaté a donné une leçon de responsabilité aux gens qui avaient un doute envers elle", a ajouté le patron de la FAK, élu en janvier 2018.

Les travaux de l'AGO se sont déroulés en présence de Sara Lamgharbi, représentante du MJS, ainsi que d'Ahmed Boussaïd, commissaire aux comptes. Pour rappel, la Fédération algérienne de karaté-do était gérée depuis fin mai dernier par un directoire, présidé par l'ex-patron de la FAK Aboubaker Mekhfi, après un mandat olympique 2013-2016 chaotique, ce qui avait poussé la Fédération mondiale (WKF) à la suspendre au niveau international.

## ALGER:

## Mise en service de cinq piscines au début de la saison estivale

Le secteur de la Jeunesse et des sports à la wilaya d'Alger sera renforcé avec (05) piscines, réaménagées et équipées en prévision de la prochaine saison estivale, a-t-on appris samedi auprès d'un responsable du secteur.

La wilaya d'Alger sera dotée de (05) piscines réaménagées et équipées au niveau des communes de Bir Toute, les Eucalyptus, Mohamed Belouizded, Bab El Oued (Ketani) et les Annassers en prévision de la saison estivale 2018, a

## TOUR D'ALGÉRIE CYCLISME 2018 : Youcef Reguigui remporte la 5<sup>e</sup> étape, Abderrahmane Mansouri garde son maillot jaune

Le cycliste algérien Youcef Reguigui du groupe Sovac Natura 4 Ever a remporté samedi la 5<sup>e</sup> étape (Médéa-Bouira) du tour d'Algérie cyclisme, tandis que son compatriote Abderrahmane Mansouri de l'UFC Blida conserve son maillot jaune, malgré la difficulté du circuit parcouru sur une distance de 126,5 km, selon les résultats finaux donnés par les organisateurs.

Reguigui, champion d'Algérie, a franchi la ligne d'arrivée à Bouira en 2h31'12", remportant ainsi la 5<sup>e</sup> étape de cette édition devant Yacine Hamza du GS Pétroliers, et Azzeddine Laâgab du même club.

Ayant connu la participation de 71 cyclistes issus de sept pays, la 5<sup>e</sup> étape du tour d'Algérie cyclisme 2018 a permis aussi à Abderrahmane Mansouri de UFC Blida de garder son maillot jaune de leader tout comme Yacine Hamza qui conserve ses maillots vert du meilleur sprinter et blanc des U23, alors que le maillot à pois du meilleur grimpeur est toujours porté par le cycliste Julien Amadori du club de côté d'Azur de la Mongolie.

"Malgré la difficulté du circuit, ainsi que le froid et le vent, nous avons pu résister face aux autres coriaces coureurs qui essaient à chaque fois de nous bloquer pour créer des écarts. Et nous devons continuer à faire plus d'efforts pour réaliser de meilleurs résultats dans ce tour d'Algérie", a confié Mansouri à l'APS.

De son côté, le président de la fédération algérienne de cyclisme (FAC), Karbou Mabrouk a qualifié de très difficile cette étape entre Médéa et Bouira en passant par les hauteurs de Ben Chekâou. L'étape était très difficile pour les cyclistes à cause des rafales de vent et du froid gla-



cial. Les participants à cette étape ont eu beaucoup de difficultés pour passer notamment le circuit entre Benchekâou et Barouaguia", a avoué Karbou à l'APS.

Les cyclistes ont pu par la suite reprendre leurs forces en profitant de la facilité du circuit entre Berouaguia et Bouira, où la route était bonne, a ajouté le président de la fédération, qui s'est beaucoup réjoui de la réussite de cette cinquième étape, qui, a-t-il dit, s'est dé-

roulée dans de très bonnes conditions et sans aucun incident. Le coup d'envoi de la sixième étape du tour d'Algérie cyclisme (Bouira- Bejaïa) sera donné dimanche à partir du centre de la ville de Bouira vers Chorfa jusqu'à la frontière de la wilaya de Bejaïa en passant par Haizer, Careffour de Tikjda, puis Semmache, Assif Assemad, Ath Yakhlef et M'Chedallah, selon les précisions données par les organisateurs.

## LUTTE/CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS (3<sup>È</sup> ET DERNIÈRE JOURNÉE) / ALGÉRIE:

## 29 médailles dont 11 en or, les cadets sacrés par équipes

Les sélections algérienne cadets (garçons et filles) ont été sacrées par équipes avec 29 médailles (11 or, 14 argent et 4 de bronze), à l'issue de la troisième et dernière journée des championnats méditerranéens de lutte cadets, juniors et seniors, organisés à la Coupe du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger (29-31 mars).

Cette moisson a été récoltée grâce à la lutte féminine qui a largement dominé les débats avec un total de onze (11) médailles (5 or, 5 argent et 1 de bronze). Les médailles d'or ont été décrochées par Souhila Larbi (40 Kg), Bachir Hind (46 Kg), Bouksir Souad (53 Kg), Keddour Chaimaa (57 Kg), Djebriani Hanane (69 Kg).

Les cinq médailles en ar-

gent ont été l'œuvre de Ben-lehdjel Khalida (49 Kg), Djebriani Dounia (73 Kg), Benarroum Naima (61 Kg), Soudani Mestoura (65 Kg) et Boulalche Wardia (57 Kg), alors que Hammour Sarah (43 Kg) a pris le bronze.

"Je voudrais saluer les résultats réalisés par la sélection féminine qui a remporté le classement par équipes devant les Tunisiennes. C'est le fruit des efforts fournis dans les trois derniers mois. Malgré la fatigue due à la participation aux derniers championnats d'Afrique de Port Harcourt au Nigeria, les lutteuses algériennes ont répondu présentes à ce rendez-vous.", a déclaré à l'APS Boukrif Moufida, entraîneur de la sélection féminine ca-

gète. En lutte libre, les Algériens ont également brillé en remportant la première place par équipes avec un total de sept médailles (2 or, 3 argent, 2 de bronze). Abbas Hamid Houari (45 Kg) et Benmehriz Mohamed (48 Kg) ont décroché l'or. Les trois médailles d'argent sont l'œuvre de Benzah Rayan (55 Kg), Chahraoui Khaled (48 Kg) et Benamara Achraf (45 Kg), alors que Bouras Nour Al Islam (110 Kg) et Sahraoui Chouaib (65 Kg) ont pris le bronze.

La lutte gréco-romaine a également honoré les couleurs nationales en allant chercher la première place par équipes avec un total de dix médailles (4 or, 6 argent et 1 de bronze).

Les médailles d'or sont l'œuvre de Dridi Mohamed Yacine (48 Kg), Rouabah Fadi

(80 Kg), Benfredj Abdelkrim (55 Kg) et Merikh Abelkrim (60 Kg). Cherrad Omrane (45 Kg) et Selmane rafik (51 Kg), Guealia Mohamed Chakib (110 Kg), Aïdel Tahar Abdellah (71 Kg), Boussaida Abderrahim (65 Kg), Guzainia Sofiane (48 Kg) ont pris l'argent. Khelafia Haroun (92 Kg) s'est contenté de bronze. Deux-cent-trente (230) athlètes représentant 11 pays dont l'Algérie ont pris part à la 3<sup>e</sup> édition des championnats méditerranéens des luttes associées. Les pays participant sont : la France, la Serbie, la Grèce, le Portugal, l'Italie, le Maroc, la Tunisie, la Palestine, la Syrie et l'Egypte. L'Algérie est représentée par 92 athlètes, toutes catégories confondues.



auxquels une enveloppe de 510 milliards centimes en plus de 11 autres en cours de réalisation au niveau de plusieurs communes d'Alger, a-t-il poursuivi. Par ailleurs, M. Kerach a fait savoir que plus de 110 stades de football de proximité connaissent des travaux de revêtement en pelouse synthétique avec un budget de 110 milliards centimes, en sus de la réalisation de 80 autres nouveaux stades de proximités, soit une moyenne de 5 stades par commune.

## SKIKDA: Incidents au stade du 20-Août 1955 après le match de la JSM Skikda contre l'ASO Chlef

Des incidents ont été signalés samedi soir au stade du 20 août 1955, au centre ville de Skikda après le match opposant la Jeunesse Sportive Madiet Skikda (JSS) à l'Association Sportive Olympique de Chlef (ASOC) pour le compte de la 24ème journée du championnat de ligue 2 Mobilis, a-t-on constaté.

Ces incidents se sont déclarées dans un premier temps dans les tribunes du stade du côté des supporters de la JSM Skikda après le coup de sifflet final de l'arbitre annonçant la fin de la rencontre sur un score nul, qui a anéanti tout espoir d'accession de l'équipe locale à la ligue 1 Mobilis, avant de se propager dans les quartiers jouxtant le stade du 20 août 1955.

Selon le chef de Sûreté de wilaya, le commissaire principal, Mohamed Khazmat, plusieurs blessures ont été enregistrées parmi les supporters de la JSS en plus de dégâts matériels signalés, notamment des vitrines de magasins vandalisées, des pare-brises de voitures cassés aux allées 20 août 1955 et dans le quartier Merdj Dib.

Il a ajouté que l'intervention rapide des éléments de la police a permis de "maîtriser la situation". Il est à signaler que le nul de la JSM Skikda concédé face à l'ASO Chlef vient après trois défaites consécutives contre le CRB Ain Fekroun, la JSM Bejaia et l'AS Ain M'lila.

## CAN-2019 (U-20) (ÉLIMINATOIRES 1<sup>ER</sup> TOUR/ALLER) ALGÉRIE - TUNISIE 3-1 : Déclarations

Déclarations recueillies par l'APS à l'issue du match Algérie - Tunisie 3 - 1 (mi-temps : 2-1), disputé samedi au stade du 20-aout 1955 d'Alger, comptant pour le 1er tour (aller) des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football des moins de 20 ans (U-20) :

**Hocine Achiou (entraîneur-adjoint/ Algérie) :** C'est une victoire qui nous réconforte, même si nous n'avons pas aimé le fait d'encaisser un but un domicile sur une erreur individuelle. Nous avons réussi ensuite à prendre l'avantage et revenir dans le match en imposant notre jeu. Sans prétention, je pense que nous avons les moyens de gagner à Tunis et revenir avec la qualification au deuxième tour.

**Abdelkrim Louanchi (attaquant/ Algérie) :** C'est une victoire amplement méritée. Nous avons bien joué, ce qui nous a permis de dominer notre adversaire. Nous aurions pu marquer plus de trois buts. Rien n'est encore fait, nous allons aborder la seconde manche avec l'intention de l'emporter à Tunis. La Tunisie est loin de nous faire peur. La faute commise par notre gardien de but Mustapha Amara ne nous a pas perturbé, c'est ça le football, ça peut arriver à n'importe quel joueur. Nous restons confiants en vue du match retour.

**Salah Herabi (défenseur/ Tunisie) :** C'est une défaite amère et difficile à digérer. Nous avons encaissé deux buts sur des fautes individuelles. Nous avons tout donné sur le terrain, mais la réussite n'a pas été de notre côté. L'équipe algérienne était mieux organisée et ses joueurs ont fait preuve de solidarité, ce qui a fait la différence. Je suis confiant quant à notre possibilité de renverser la vapeur chez nous et marquer ces deux buts qui vont nous permettre de valider notre billet pour le 2<sup>e</sup> tour.

APS

## MONDIAL 2026: Nous exécuterons avec fierté la décision du président de la République de soutenir la candidature du Maroc

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a affirmé, samedi à El Bayadh, que la décision du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika de soutenir la candidature du Maroc pour accueillir la coupe du monde de football 2026 sera exécutée avec fierté.

Animant une conférence de presse au terme de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, M. Ould Ali a souligné que son département ministériel est engagé à accompagner cette décision souveraine.

Par ailleurs, le ministre a expliqué que la relation du ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) avec la Fédération algérienne de football (FAF) et les autres fédérations sportives a trait à la coordination, l'accompagnement de développement et la promotion du sport algérien, pour permettre aux sportifs de réaliser de bons résultats dans différentes compétitions nationales et internationales.

Sur autre registre, il a souligné que les derniers changements opérés par le ministère, au niveau central et local, interviennent dans le cadre de la politique de l'Etat et du ministère de la Jeunesse et des Sports visant à impulser une dynamique au secteur et à évaluer la performance des responsables pour améliorer le sport en application des orientations du président de la République.



Le ministre a salué les efforts déployés sur le terrain par les responsables du secteur en collaboration avec les autorités locales, appelant à davantage d'effort et à soutenir les clubs sportifs. El Hadi Ould Ali a, au passage, affirmé la contribution de ces clubs à la promotion touristique au profit des régions du pays à travers l'échange sportif, assurant que son département ministériel poursuivra en permanence le soutien financier à ces clubs sportifs pour promouvoir le secteur et au mouvement de jeunes et de sport de proximité à travers différentes wilayas du pays. Lors de sa visite dans la wilaya, le ministre a procédé dans la ville d'El Bayadh à la pose de la première pierre des travaux de réhabilitation du stade des "Six martyrs" et inspecté les projets de réalisation d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places. Dans la commune de Boussemghoune (160 km au sud d'El Bayadh), M. Ould Ali s'est enquis du projet d'une piscine de proximité dont les travaux enregistrent un taux d'avancement dépassant 95 pc et qui entrera en service dans les prochains jours. Enfin, à Chellala (140 km au sud de la wilaya), il a inauguré une piscine de proximité.

## MLS / LOS ANGELES GALAXY : Ibrahimovic double buteur pour sa première apparition

L'attaquant suédois Zlatan Ibrahimovic a réussi des débuts tonitruants samedi avec sa nouvelle formation de Los Angeles Galaxy en signant son premier but seulement sept minutes après son entrée en jeu, dans le Championnat nord-américain de football (MLS).

Incorporé à la 70e minute du match opposant son équipe au Los Angeles FC, "Ibra" a marqué un but de 35 mètres d'une reprise qui a surpris le gardien adverse (77), ramenant son équipe à égalité (3-3).

Portant le maillot N.9, Ibrahimovic, 36 ans, avait été chaleureusement salué par le public du StubHub Center lors de son entrée en jeu alors que le Galaxy était mené 3 à 1.

De retour des vestiaires, le Los Angeles FC a ajouté un troisième but, mais le Galaxy a réduit la marque

par Sebastian Lletget (61) et Chris Pontius (73), juste après l'entrée en jeu d'Ibrahimovic et son but.

Mais le festival Ibrahimovic n'était pas terminé: dans le temps additionnel (90+1), il a inscrit la tête sur un centre d'Ashley Cole son deuxième



but de l'après-midi, synonyme de victoire pour le Galaxy. "Ibra" s'est entraîné une seule fois avec ses nouveaux coéquipiers vendredi. Lors de sa présentation officielle vendredi, l'ancien buteur de l'Ajax Amsterdam, de la Juventus, de l'Inter Milan et du Paris SG entre autres avait indiqué

qu'il était disponible pour ce premier derby de l'histoire "pour jouer tout le match ou une seule minute".

Il n'avait disputé que sept matches cette saison, le dernier fin décembre, avec Manchester United, son club depuis 2016 avant son transfert au Galaxy la semaine dernière.

## LIQUE 1 (24E JOURNÉE) CLASSEMENT DES BUTEURS : Statu quo en tête, doublé de Derrardja

La tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football reste toujours dominée par l'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, suivi d'Oussama Darfalou (USM Alger), au terme de la 24e

journée de la compétition, marquée par un double signé Walid Derrardja (MC Alger). Muets lors de cette journée, Abid (14 buts) et Darfalou (13 buts) sont suivis par le duo composé de Mustapha Djallit (JS Saoura) et Samy Frioui (USM Blida) qui se partagent la 3<sup>e</sup> place avec 11 buts chacun. L'attaquant du MCA Walid Derrardja s'est distingué par un doublé inscrit face à l'USM Blida (4-1). L'ancien joueur du MCE Eulma (Ligue 2) compte 5 buts en Ligue 1 et 9 réalisations, toutes compétitions confondues.

La course pour la succession d'Ahmed Gasmé (NA Hussein-Dey), sacré meilleur goleador la saison dernière avec 14 réalisations, dont 8 sur penalty, s'annonce ainsi palpitante.

**PREMIER LEAGUE  
ANGLAISE (32E J.)  
NEWCASTLE -  
HUDDERSFIELD 1-0 :  
Slimani était "un  
bon atout" pour  
nous, estime  
Benitez**

L'entraîneur espagnol de Newcastle Rafael Benitez a salué la première apparition de l'attaquant international algérien Islam Slimani samedi lors de la victoire décrochée à domicile face à Huddersfield Town (1-0), dans le cadre de la 32e journée du championnat anglais de football.

"Avec la façon dont le jeu allait, nous avions besoin de changer quelque chose, pas parce que nous jouions mal, mais parce qu'il (Slimani, NDLR) se définissait bien dans le jeu."

Il a bien joué, il se battait, défiant dans les airs, tenant le ballon. Il était un bon atout pour nous", a affirmé Benitez dans un entretien à BBC Radio.

Slimani, remis d'une blessure à la cuisse, a fait son apparition en cours de jeu en seconde période (75e) en remplacement de son coéquipier Dwight Gayle.

L'ancien joueur du Sporting Lisbonne (Portugal) a retrouvé les terrains mardi dernier avec l'équipe nationale lors du match amical perdu face à l'Iran (2-1) à Graz (Autriche).

Son dernier match remontait au 1er janvier dernier sous les couleurs de son ancien club Leicester City.

Prêté à Newcastle jusqu'à la fin de la saison, Slimani (29 ans) comptait 12 apparitions en Premier League avec Leicester cette saison pour un but marqué, alors qu'il s'est distingué en Coupe de la Ligue anglaise avec 4 réalisations.

**COUPE DE LA  
CONFÉDÉRATION  
(16ES DE FINALE  
BIS/ALLER) :  
Plateau United -  
USM Alger avancé  
à samedi**

Le match Plateau United (Nigeria) - USM Alger comptant pour les 16es de finale aller (bis) de la Coupe de la Confédération africaine de football a été avancé au samedi 7 avril au stade Agege de Lagos (16h00 locales et algériennes), a annoncé hier le club algérien sur son site officiel.

Cette rencontre était programmée initialement le dimanche 8 avril. La délégation de l'USMA se déplacera à Lagos mercredi à bord d'un vol régulier, via Casablanca (Maroc).

Le retour au pays est prévu le lendemain du match, précise la même source. Le match sera dirigé par le directeur de jeu sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomez, assisté de ses deux compatriotes Johannes Sello Moshidi et Athenkosi Ndongeni.

La seconde manche se déroulera le mardi 17 avril au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine) et sera officielle par un trio séngalois conduit par Maguette Ndiaye, assisté d'Abacar Sene et Nouha Bangoura.

Le CR Belouizdad, second représentant algérien dans cette épreuve, sera opposé aux Ivoiriens d'Asec Mimosas.

Le match aller se jouera à Abidjan le dimanche 8 avril alors que le retour a été fixé au mardi 17 avril au stade du 20-août-1955 (Alger).

APS

**LIGUE 1 MOBILIS (24E JOURNÉE) :  
L'USMH quitte la dernière place,  
le CSC creuse l'écart en tête**

L'USM El Harrach s'est extirpé hors de la zone de la relégation, malgré une difficile victoire contre le Paradou AC (2-1), en match derby disputé samedi au stade de Mohammadia (Alger) pour le compte de la 24e journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu le Dauphin MC Oran chuter lourdement chez l'ES Sétif (4-1), permettant au leader, le CS Constantine de creuser l'écart à cinq points, à la faveur de son nul (0-0) chez l'Olympique de Médéa.

Les choses avaient pourtant mal démarré pour les Harrachis, ayant concédé l'ouverture du score juste avant la fin de la première mi-temps devant Naidji (42').

Mais condamnés à l'emporter, pour continuer à espérer se maintenir en Ligue 1, les Jaune et Noir ont réussi un retour tonitruant en deuxième mi-temps, égalisant par d'abord par Bouguèche (60 sp) avant de l'emporter grâce à Fekih (86').

Un précieux succès qui propulse l'USMH à la 12e place, ex aequo avec le DRB Tadjenjanet (24 points), alors que le Paradou reste 8e, avec 35 unités. De son côté, le MC Oran (2e/41pts) s'est fait corriger chez l'Entente de Sétif, large vainqueur (4-1) grâce à Rebiai (7'), Hadoudou (23' sp), Aït Ouamar (34') et Bannouh (83'), alors que Tiaïba a juste réussi à sauver l'honneur pour les gars d'El Hamri (40').

Un revers qui profite au leader, le CS Constantine, revenu avec un précieux nul de son périlleux déplacement chez l'Olympique de Médéa (0-0) et qui, combiné à la défaite du MCO à Sétif lui procure une avance de désormais cinq points.

Vendredi, en ouverture de cette 24e journée, le MC Alger s'était emparé seul de la troisième place au classement



général, après sa large victoire contre la lanterne rouge, l'USM Blida (4-1), au moment où le CRB Belouizdad a dominé l'USM Alger (1-0) dans le derby algérois, alors que dans le bas du tableau, ce sont le DRB Tadjenjanet et la JS Kabylie qui avaient réussi les meilleures opérations dans la course au maintien.

Le DRBT a en effet dominé la JS Saoura (2-0), grâce à Kodjo-Doussé (26') et Demane (90'), alors que la JSK a ramené un précieux nul de son déplacement chez un concurrent direct pour le maintien, l'US Bikra, qu'il a tenu en échec (1-1).

Autre bonne affaire réalisée vendredi, celle du NA Hussein Dey, revenu avec une importante victoire de son périlleux déplacement chez l'USM Belouizdad, grâce notamment à Khacel, auteur du but victorieux à la 23e et qui permet au Nasria de rejoindre l'USM Alger à la 4e place du classement général avec 38 points, au moment où l'USMBA reste 9e, avec 29 points non loin de la zone rouge.

L'USM Alger avait la possibilité de faire mieux, mais il a mal négocié son court déplacement chez le CR Belouizdad, où il s'est incliné sur un penalty du défenseur Amir Belaïli (34').

**LIGUE 2 MOBILIS (24E JOURNÉE) :  
Béjaïa double leader, Aïn M'lila recule à la 3e place**

Les deux clubs de Béjaïa, le MOB et la JSMB ont conjointement repris le leadership de la Ligue 2 Mobilis de football, à l'issue de la 24e journée, disputée samedi, et ayant vu l'ancien leader, l'AS Aïn M'lila à la troisième place, après sa défaite (2-0) chez le MC Saïda.

Avantage par le terrain et le soutien du public, le MOB a assez facilement dominé le mal-classé CRB Aïn Fékrone (3-1), au moment où la JSMB a ramené un bon nul (1-1) de son périlleux déplacement chez l'ASM Oran.

Le prochain derby entre les deux équipes de Béjaïa

s'annonce explosif et promet beaucoup dans l'optique de l'accession en Ligue 1 Mobilis.

Autre bonne affaire, celle du CA Bordj Bou Arréridj qui s'est hissé au pied du podium, avec 41 points, après sa victoire (2-0) contre le mal-classé, le GC Mascara, au moment où l'autre mal-classé, le MC El Eulma a raté une très bonne occasion de s'éloigner de la zone rouge, en se contentant d'un nul à domicile face au RC Relizane (1-1).

De côté, la lanterne rouge, le CA Batna refuse toujours d'abdiquer, puisqu'il a rem-

porté un précieuse victoire contre le RC Kouba (1-0) et qui le ramène à égalité de points avec les deux autres relégables, le CRB Aïn Fékrone et le GC Mascara, avec 22 unités pour chacune de ces trois formations.

Autre victoire importante, celle du WA Tlemcen surtout qu'elle est intervenue en déplacement, chez un club résistant pour être difficile à manier chez lui, en l'occurrence, l'Amel Boussâda, qui de surcroît avait ouvert le score dès la 8e, par El Garnazi.

Mais les Zianides ont réussi à renverser leur adversaire en deuxième mi-

temps, grâce à leur buteur El Habiri, auteur d'un doublé aux (59' et 82'). Un précieux succès qui propulse le WAT à la 11e place, avec 27 points. Soit juste derrière son adversaire du jour, l'ABS, resté scotché à la 10e place, avec 30 unités. Dans le duel au sommet de cette 24e journée, entre la JS Skikda (6e) qui recevait l'ASO Chlef (5e), la montagne a accouché d'une souris, puisque le match s'est finalement soldé par un nul vierge, qui n'arrange aucun des deux antagonistes, surtout que leurs principaux concurrents pour l'accession ont gagné.

**LIGUE 1 (RÉSERVES) 24E JOURNÉE :  
Paradou seul leader**

Le Paradou AC, vainqueur en déplacement face à l'USM El-Harrach (2-0), s'est emparé de la tête du classement du championnat de Ligue 1 Mobilis de la catégorie des réserves, alors que l'an-

cién co-leader l'ES Sétif a été tenu en échec à domicile par le MC Oran (1-1), au terme de la 24e journée disputée durant le week-end. Le titre du championnat pourrait se jouer lors de la 27e journée.

née lors du choc devant mettre aux prises les deux équipes au stade d'Hydra (Alger). En bas du classement, la lanterne rouge, le DRB Tadjenjanet, a été accrochée à domicile par la JS Saoura (1-1).

**CAN-2019 U20 (QUALIF. - 1ER TOUR ALLER) :  
Victoire de l'Algérie devant la Tunisie (3-1)**

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20), s'est imposée devant son homologue tunisienne sur le score de (3-1), mi-temps (2-1) samedi au stade 20-août-1955 (Alger),

en match aller comptant pour le premier tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019).

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Adem

Le vainqueur de cette double confrontation affrontera au deuxième tour le Ghana en aller et retour en mai prochain.

La phase finale de la CAN-2019 aura lieu au Niger.

## USAIN BOLT N'HÉSITE PAS

Usain Bolt a tout raflé sur les pistes d'athlétisme, et s'attaque désormais au rectangle vert. S'il a effectué des tests avec le Borussia Dortmund, malheureusement, le jamaïcain n'a pas été retenu par le coach, malgré une prestation réussie. Loin d'avoir abandonné ses rêves, l'homme le plus rapide du monde cherche toujours un club où il pourra apporter ses talents. En attendant, Bolt a répondu à une question qui alimente tous les débats de football depuis une dizaine d'années. Quel est le meilleur joueur du monde ? Messi ou Ronaldo ?



## Guardiola se sent miraculé

Pep Guardiola réussit une deuxième saison magnifique à la tête de Manchester City. De son propre aveu, l'entraîneur espagnol revient de loin.

« Si je n'ai pas de titre, je ne resterai pas ici longtemps », avait lancé l'entraîneur de Manchester City en mars 2017.

« Etre entraîneur dépend des résultats mais j'ai toujours pensé au plus profond de moi que les résultats dépendaient de la manière de jouer. C'est pourquoi j'ai besoin d'être convaincu que nous jouons mieux chaque jour. Sans titre, ce ne sera pas une bonne saison.

Je savais déjà ça en août », avait ajouté Pep Guardiola, laissant entendre qu'il pourrait quitter son poste en cas d'échec. Quelques jours plus tard, son équipe se faisait éliminer par Monaco en 8es de finale de la Ligue des Champions.

Malgré une première saison difficile, l'Espagnol avait choisi de poursuivre l'aventure. Bien lui en a pris car désormais, Manchester City plane sur la Premier League (16 points d'avance sur son dauphin et voisin de United) et se trouve encore en course sur la scène européenne. Mais à l'époque, il avait craint d'être poussé vers la sortie.

## ICARDI SCELLE SON AVENIR !

**Alors qu'il serait la priorité du Real Madrid, Mauro Icardi a réaffirmé son désir de rester à l'Inter Milan.**

Partira, ne partira pas ? L'avenir de Mauro Icardi serait de plus en plus incertain. Très performant cette saison, l'international argentin a déjà inscrit 24 réalisations en 25 rencontres disputées cette saison. Des performances qui n'ont pas échappé au Real Madrid. Zinedine Zidane aurait coché le nom de Mauro Icardi pour le prochain mercato mais l'Inter souhaiterait pouvoir le conserver encore plusieurs saisons : « Il n'y a jamais eu de rencontres pour discuter de sa prolongation de contrat, mais ce n'est pas important, car il a une volonté commune de continuer ensemble. Mauro a encore trois ans de contrat avec l'Inter. À la fin de la saison, nous discuterons calmement », a expliqué Piero Ausilio, le directeur sportif de l'Inter. Auteur d'un double ce samedi face à l'Hellas Vérone, Mauro Icardi s'est exprimé

sur son avenir. « Une prolongation ? Je veux rester ici », a-t-il lâché dans des propos rapportés par Tuttomercatoweb. Cette annonce sera-t-elle suffisante pour calmer les ardeurs de Zinedine Zidane ? Affaire à suivre...

## Salah égale le record de Drogba

Auteur du but de la victoire pour Liverpool face à Crystal Palace (2-1) ce samedi à la 84e minute, Mohamed Salah entre dans l'histoire de la Premier League. En effet, l'Egyptien a signé son 29e but de la saison en championnat. Ce total lui permet d'égaliser le record de la légende Didier Drogba en tant que co-meilleur buteur africain sur une même saison de Premier League. L'Ivoirien avait inscrit le même total avec Chelsea en 2009/2010. Sauf gros coup de mou, le Pharaon va même virer seul en tête et améliorer ce record d'ici la fin de l'exercice en cours puisqu'il reste 6 journées.



## MORATA DE RETOUR AU REAL ?

**Selon The Express, le Real Madrid serait disposé à faire revenir Alvaro Morata, qui vit actuellement un cauchemar à Chelsea. Le journal anglais précise que l'ancien joueur de la Juventus serait dans les petits papiers de la Maison Blanche, en cas d'échec de la piste menant à Robert Lewandowski. Le Bayern Munich serait également intéressé par son profil. L'Espagnol, vendu contre 66M€ par les Merengue aux Blues l'été dernier, a inscrit dix buts et offert cinq passes décisives en Premier League cette saison. Mais n'a marqué qu'à une seule reprise cette année, à Leicester, le 18 mars dernier.**



## Lloris meilleur gardien en 2018 !

L'Observatoire du football a publié un classement par poste des joueurs les plus performants depuis trois mois. Chez les gardiens,

c'est un international français qui occupe la première place. Avec une note de 84.1 sur 100, le portier de Tottenham et des Bleus Hugo Lloris devance Alisson Becker (83.8) et Alphonse Areola (83.7). Parmi les défenseurs centraux, Thiago Silva est quatrième, Presnel Kimpembe dixième. Dani Alves est septième latéral le plus performant. Du côté des milieux défensifs, le Marseillais André-Franck Zambo Anguissa est cinquième, Giovani Lo Celso dixième. Julian Draxler est quatrième des milieux relayeurs. Angel Di Maria se trouve à la dixième position des meilleurs ailiers. Enfin, Antoine Griezmann est considéré comme le quatrième meilleur attaquant, derrière Cristiano Ronaldo, Gonzalo Higuaín et Harry Kane.

## ALGÉRIE-PALESTINE

**L'Algérie condamne fermement le massacre perpétré par les forces d'occupation israélienne à Gaza**

L'Algérie a condamné "fermement" samedi le massacre perpétré, vendredi, par les forces d'occupation israélienne contre les Palestiniens dans la Bande de Gaza, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'Algérie "condamne fermement le massacre perpétré par les forces d'occupation israélienne contre les participants aux manifestations pacifiques, organisées vendredi par le peuple palestinien, à l'occasion de la commémoration du 42e anniversaire de la Journée de la Terre", faisant 16 morts et plus de 1400 blessés, a précisé le communiqué. L'Algérie dénonce "avec force" l'escalade grave et les "violations flagrantes" par Israël des chartes et lois internationales, appelant la communauté internationale à garantir "rapidement" la protection totale du peuple palestinien désarmé.

Après avoir rendu hommage aux martyrs tombés lors de ces manifestations, l'Algérie a réitéré sa "solidarité" avec la Palestine, peuple et gouvernement, ainsi que son "soutien" aux Palestiniens dans leur lutte légitime pour reprendre leur terre occupée et l'Établissement d'un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale.

La grève générale, organisée pour protester contre le massacre commis par les forces israéliennes, a touché samedi toutes les provinces de la Palestine, notamment les secteurs commercial et éducatif, y compris les établissements privés et publics.

A cet effet, les écoles et les universités ont fermé leurs portes, ainsi que les banques, dans le cadre du deuil national décrété.

ALGÉRIE-HONGRIE  
M. Louh en visite ce jour en Hongrie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh effectuera, aujourd'hui, une visite en Hongrie à l'invitation de son homologue hongrois, Lazslo Trocsanyi, a indiqué, hier à Alger, un communiqué du ministère.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de "la consolidation des relations algéro-hongroises en matière de coopération judiciaire et institutionnelle", et fait suite à la dernière visite du ministre de la Justice hongrois, Lazslo Trocsanyi en Algérie, laquelle a été sanctionnée par la signature d'un mémorandum d'entente (MoU) entre les ministères des deux pays, précise le communiqué.

APS

## ALGÉRIE - ROUMANIE

**Le ministre roumain des AE entame une visite officielle en Algérie**

Le ministre roumain des Affaires étrangères, Teodor Melescanu, a entamé samedi en fin d'après-midi, une visite officielle de deux jours en Algérie, à l'invitation de son homologue, Abdelkader Messahel.

M. Melescanu a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par M. Messahel. La visite du chef de la diplomatie roumaine en Algérie donnera lieu à une évaluation exhaustive de l'état et des perspectives des relations bilatérales ainsi qu'au renforcement du dialogue et de la concertation politique de haut niveau entre les deux pays. Les deux parties évoqueront, dans le volet économique, les voies et moyens permettant de lancer des partenariats entre les entreprises des deux pays plus particulièrement dans les secteurs de

l'industrie, du tourisme et de la formation. Il sera question également d'examiner, dans le domaine scientifique, les possibilités de coopération entre les universités des deux pays à travers la conclusion d'accords de coopération. Les deux parties aborderont aussi le cadre juridique bilatéral visant à renforcer la coopération dans le domaine culturel, de la formation professionnelle, de la justice, du tourisme et des archives. Ils échangeront, entre autres, leurs appréciations respectives sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. "L'Algérie



et la Roumanie sont liées par des liens d'amitié traditionnels et cette visite permettra de donner une nouvelle impulsion à leurs relations bilatérales", avait indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## LE MINISTRE ROUMAN DE AE, TEODOR MELESCANU :

**«L'Algérie et la Roumanie ont une "perspective brillante" dans leurs relations bilatérales»**

## ● «L'Algérie est un des marchés les plus importants pour la Roumanie»

Le ministre roumain des Affaires étrangères, Teodor Melescanu, a indiqué hier à Alger que l'Algérie et la Roumanie ont une "perspective brillante" dans leurs relations bilatérales, soulignant que l'Algérie représente pour son pays "un des plus importants partenaires économiques".

J'ai le sentiment très clair que nous avons une perspective brillante dans nos relations bilatérales. Je suis convaincu que ce dialogue va être suivi d'actions concrètes de la part des deux pays et que nous aurons à l'avenir un partenariat-clé dans la région du Nord de l'Afrique, dans le Sahel et le monde arabe", a déclaré M. Melescanu à l'issue de son entretien avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Il a ajouté que l'Algérie représente pour la Roumanie "un des plus importants partenaires économiques, soulignant avoir eu un "excellent échange" avec M. Messahel sur les questions internatio-

nales, ajoutant que les discussions ont porté sur "le renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines politique, économique, culturel et de l'éducation".

A ce titre, il a été décidé de créer un groupe de travail qui sera chargé d'élaborer "une feuille de route" en vue d'explorer les voies et moyens de renforcer la coopération entre les deux pays, a souligné M. Melescanu, relevant avoir invité M. Messahel à effectuer une visite en Roumanie. La possibilité de convoquer "le plus vite possible" la commission mixte dans le domaine économique a été également discutée, de même que l'idée de développer la coopération dans le domaine de l'innovation ainsi que la participation de la Roumanie au développement de l'économie algérienne, a souligné le ministre roumain, ajoutant avoir discuté des questions régionales sur lesquelles M. Messahel a fait une "excellente présentation". Par ailleurs, le chef de la diplomatie roumaine a

fait savoir que son pays était "intéressé" par l'expérience algérienne en matière de déradicalisation.

Pour sa part, M. Messahel a indiqué avoir évoqué avec son homologue roumain les questions bilatérales, notamment le volet économique, l'agriculture, la formation professionnelle et la nécessité d'un échange mutuel entre les deux pays, ajoutant que les échanges ont porté sur la révision de certains accords conclus auparavant et nécessitant une mise à jour pour "répondre aux intérêts des deux pays". M. Messahel a indiqué, en outre, avoir discuté avec son homologue roumain de l'expérience algérienne dans le domaine de la lutte contre la violence, l'extrémisme violent et "toutes les politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika portant sur la concorde civile et la réconciliation nationale ayant permis à l'Algérie de connaître une stabilité totale dans une région qui vit des soubresauts".

**Medelci examine avec M. Teodor Melescanu les relations entre le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle roumaine**

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci a examiné, hier à Alger, avec le ministre roumain des Affaires étrangères, Teodor Melescanu, l'état des relations bilatérales privilégiées et les perspectives de leur développement, notamment entre le Conseil et la Cour constitutionnelle roumaine. Dans une déclaration à la presse au terme de cet entretien, M. Medelci a affirmé que la visite du chef de la diplomatie roumaine en Algérie était "un pas positif et supplémentaire dans la consolidation de la coopération entre les deux pays et peuples", d'autant, a-t-il dit, qu'elle contribuera à "ouvrir la voie au dialogue et à la discussion positifs

entre le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle roumaine". Elle constitue également une opportunité pour "renforcer la coopération entre les deux pays à la lumière des mutations enregistrées dans différents domaines et en prévision de l'organisation, par l'Algérie, d'une conférence internationale en 2020 sous le thème "Pour soutenir la Paix" qui verra la participation du tous les Conseil et Cour constitutionnels à travers le monde au regard de l'importance de cette question qui retient l'attention de tous les pays du monde", a ajouté M. Medelci.

Le ministre roumain des Affaires étrangères a relevé, pour sa part, que l'en-

tretien avait permis de souligner la possibilité de "relancer la coopération bilatérale, notamment entre le Conseil constitutionnel et la Cour constitutionnelle roumaine", mettant en avant l'importance de "renforcer l'échange d'idées dans les domaines particuliers entre les deux institutions, et ce à travers la mise en place de mécanismes devant permettre la promotion du niveau de coopération".

Après avoir appelé à l'élargissement de cette coopération, M. Melescanu a adressé au président du Conseil constitutionnel une invitation de la part de son homologue roumain pour une visite à son pays.